

AQVITANIA

TOME 25

2009

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
CHR. MAITAY, AVEC LA COLLABORATION DE J.-P. NIBODEAU	
Belle Aire Sud à Aytré (Charente-Maritime). Une série de céramiques de la phase moyenne du premier âge du Fer	7-19
L. CALLEGARIN	
Les monnaies des peuples aquitains	49-74
CHR. GOUDINEAU, P. THOLLARD	
L'or de Toulouse	33-39
J.-CH. BALT	
<i>Disiecta membra Aquitana</i> . Notes sur quelques fragments de statues antiques des musées d'Aquitaine	75-94
J. FRANCE	
La station du quarantième des Gaules à <i>Lugdunum</i> des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges)	95-106
L. SIMON	
Verres moulés à scènes de spectacle découverts à Bordeaux	107-113
W. MIGEON, TH. GÉ, S. MARTIN, AVEC LA COLLABORATION DE CL. GIRARDY-CAILLAT, J.-P. BOST	
Évolution d'une <i>domus</i> dans un quartier urbain de Périgueux antique	115-142
FR. BERTHAULT	
Les amphores de Bordeaux- <i>Chapeau-Rouge</i> ; étude sur les relations commerciales de <i>Burdigala</i> au début de l'Empire	143-197
CHR. DELAPLACE	
L' "affaire Gondovald" et le dispositif défensif de l'Aquitaine wisigothique et franque.	199-211
BR. VÉQUAUD, AVEC UNE CONTRIBUTION DE FR. GERBER	
Saint-Georges-des-Coteaux "la ZAC des Coteaux" (Charente-Maritime) : la céramique du haut Moyen Âge (VI ^e -début IX ^e siècle)	213-232

A. BOLLE, FL. BAMBAGIONI, L. BOURGEOIS, A. CHAMPAGNE, B. FARAGO-SZEKERES, P. FOUÉRÉ, M. LINLAUD, ST. FRÈRE, J. PASCAL, BR. VÉQUAUD	
Le site de la Vallée de Faye à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres) : enclos et cimetière du haut Moyen Âge, habitat du XI ^e siècle	233-291
C. DUFAU	
Architecture civile et fortifications à Sauveterre-de-Béarn (XIII ^e -XIV ^e s.)	293-312
S. KACKI, L. CHARLES, H. BOUILLAC, CHR. CHABRIÉ	
Occupations domestique, artisanale et funéraire à Calviac (Monflanquin, Lot-et-Garonne) : de l'Antiquité à l'époque moderne.....	313-342
NOTES	
S. KLEIN, CL. DOMERGUE, CHR. RICO, J.-FR. GARNIER	
Sur la signature isotopique du plomb des lingots de cuivre romains découverts il y a trente ans dans le lit de la Garonne, à Golfech (Tarn-et-Garonne)	345-352
J.-L. SCHENCK-DAVID	
À propos de plusieurs estampilles sur tuiles, trouvées sur le site de Saint-Pé à Montespau (Haute-Garonne).....	353-361
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE	
La "Porte de Mars" de Périgueux.....	365-370
L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique : l'exemple de l'Aquitaine romaine.....	371-374
Alimentation végétale et systèmes de production en Limousin du Néolithique à la fin du Moyen Âge.....	375-380
MASTER	
E. HIRIART, La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde jusqu'à l'époque augustéenne.....	383-388
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS	393

Sacha Kacki, Laurent Charles,
Hervé Bouillac, Christophe Chabrié

Occupations domestique, artisanale et funéraire à Calviac (Monflanquin, Lot-et-Garonne), de l'Antiquité à l'époque moderne *

RÉSUMÉ

La fouille d'un secteur limité du terrain jouxtant l'ancien presbytère de l'église Saint-Martin, au lieu-dit Calviac à Monflanquin (Lot-et-Garonne), a permis une restitution minutieuse des séquences d'occupation qui se sont succédé sur ce site depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne. Un ensemble sépulcral du haut Moyen Âge, venant s'implanter sur les vestiges d'un bâtiment antique, a ainsi pu être partiellement étudié. L'analyse conjointe des vestiges architecturaux conservés et des données archéothanatologiques a permis de reconnaître différents types de sépultures (sarcophage, coffrage de bois, coffrage mixte et fosse simple) et de caractériser les pratiques sépulcrales. Cette occupation funéraire, attestée par la présence de 16 tombes appartenant à deux phases chronologiques distinctes, a perduré jusqu'à la construction de l'église Saint-Martin au XI^e siècle. L'espace concerné par l'opération archéologique fut par la suite le lieu d'implantation d'un bâtiment, dans lequel a essentiellement été observée une activité de boulangerie. Après la fin du XIII^e siècle, l'occupation apparaît plus diffuse, jusqu'à la construction du presbytère au début du XVIII^e siècle.

MOTS-CLÉS

Antiquité tardive, haut Moyen Âge, cimetière, pratiques funéraires, coffrage mixte, castrum.

ABSTRACT

An archaeological excavation of a restricted area adjoining the ancient presbytery of the church Saint-Martin, in the locality Calviac in Monflanquin (Lot-et-Garonne), allows a detailed restitution of sequences of occupations from late Antiquity to modern period. An early Middle Age graveyard, established over the remains of an antique building, is identified. The architecture of the graves and the archaeothanatological data analysis allows the distinction of different types of graves (sarcophagus, wooden coffin, composite coffin and rock grave) and the characterization of funerary practices. This occupation is certified by the presence of 16 burials belonging to two distinct chronological periods. In the 11th century, the church Saint-Martin was built and the inhumations stopped. Then another building was erected in which was principally noticed an activity of bakery. By the turn of the 13th century, the occupation appeared more diffuse until the construction of the presbytery at the early 18th century.

KEYWORDS

Late Antiquity, early Middle Age, graveyard, funerary practices, composite coffin, castrum.

* Nos remerciements vont à tous les fouilleurs bénévoles de l'Association des archéologues de Lot-et-Garonne et de l'Association historique de Monflanquin qui nous ont apporté leur concours lors de cette intervention. Les deux premiers auteurs tiennent également à remercier P. Courtaud, qui leur a confié la responsabilité de l'analyse anthropologique de terrain et de l'étude biologique de l'échantillon exhumé. Enfin, nous adressons nos remerciements à B. Bizot et à Cl. Raynaud pour les précieux commentaires qu'ils ont formulé sur une précédente version de cet article.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Situé au sommet d'un plateau calcaire, à 2,5 km au sud de la bastide de Monflanquin (Lot-et-Garonne) (fig. 1 et 2), le lieu-dit Calviac¹ est un secteur archéologiquement sensible encore peu connu. L'église romane Saint-Martin et son presbytère attenant n'avaient jusqu'alors jamais fait l'objet d'un suivi archéologique particulier. Seul était mentionné sur la façade occidentale de l'église, de part et d'autre du portail en arc brisé, le remploi de deux colonnes antiques surmontées de chapiteaux composites².

Début 2005, le presbytère, dans un état de délabrement avancé, a fait l'objet de travaux de restaura-

tion (fig. 3). Lors de terrassements mécaniques, un engin détruisit un sarcophage et endommagea le couvercle d'un second. Au vue de l'intérêt de la découverte³ et du risque réel de destruction du site, une opération de sauvetage urgent a été prescrite par le Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine.

Contexte historique

L'église Saint-Martin de Calviac

L'église de Calviac est constituée de parties d'époques différentes, ce qui rend sa lecture assez difficile. Le plan d'origine présente une composition similaire à celui de l'église de Saint-Léon-sur-Vézère

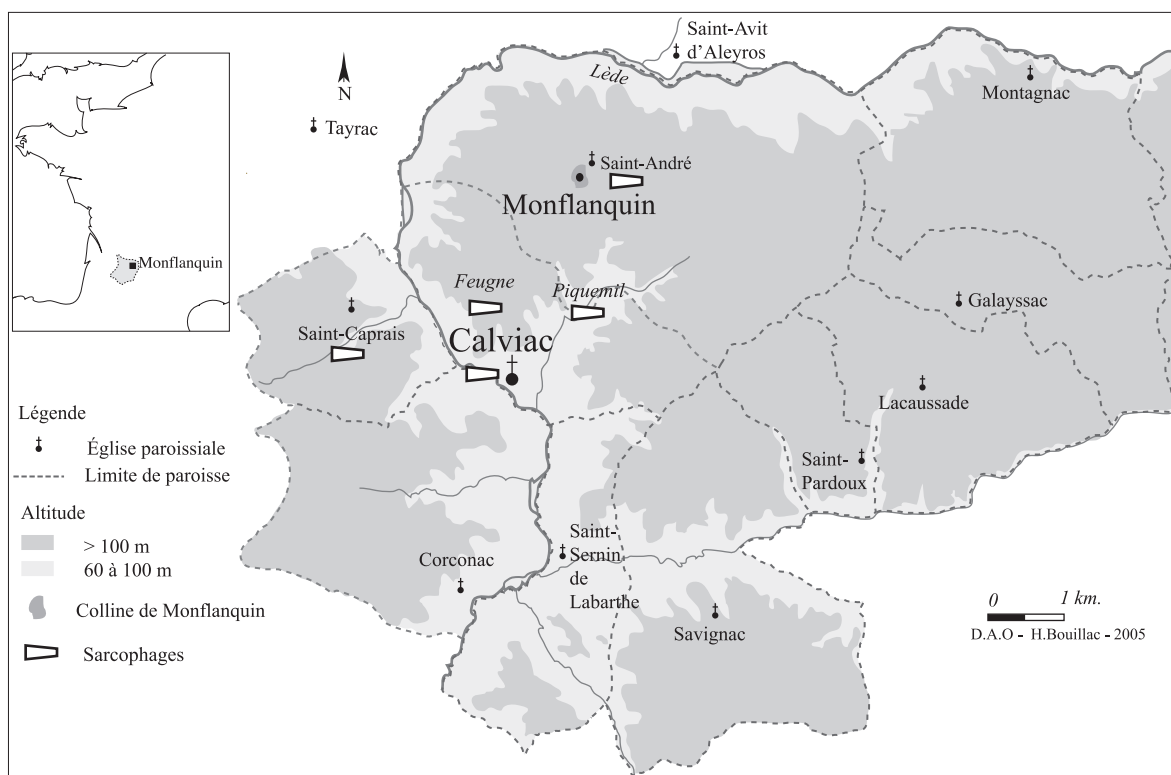


Fig. 1. Monflanquin et Saint-Martin de Calviac, localisation. Répartition des sarcophages autour de Monflanquin et environnement paroissial (d'après la carte de Belleyme). DAO H. Bouillac.

1- L'église (cadastre BM 11) et le cimetière attenant avec son enclos (cadastre BM 10) sont inscrits dans le cadre de la protection des monuments historiques par décret du 28 décembre 1995. Notice PA00135194, Ministère de la Culture, Base Mérimée.
2- Lapart 1991.

3- Signalement effectué par l'architecte D. Rabot et par St. Mériogot.



Fig. 2. Vue aérienne du site de Calviac et de la commune de Monflanquin (cliché J.-Fr. Garnier).



Fig. 3. Saint-Martin de Calviac, l'église et son presbytère (cliché Chr. Chabrié).

en Dordogne. Elle se compose d'une nef large de 10 m et profondément remaniée, d'un chevet avec deux absidioles et d'un transept. Elle mesure 23 m de long sur environ 18,60 m de large entre les deux croisillons.

L'église est mentionnée pour la première fois en 1153 dans une bulle du pape Eugène III confirmant les possessions de l'abbaye de Sarlat⁴. Calviac fait alors partie des biens que cette communauté possède en Agenais. On ignore la date à laquelle Sarlat l'a acquise. Il s'agit sans doute d'une donation faite par l'un des seigneurs des environs – probablement celui de Calviac – dans la seconde moitié du XI^e siècle ou au début du XII^e, période favorable à ce type d'actes. Elle apparaît dans un acte du roi Philippe VI de février 1330⁵, confirmant des lettres d'absolution en faveur des consuls de Monflanquin et d'autres personnes, condamnées pour avoir tué un certain Géraud de Gardonne⁶.

Après 1153, l'église est constituée en prieuré-cure, c'est-à-dire que la charge de la *cura animarum* est confiée à un membre de la communauté monastique qui prend le titre de prieur. Il n'y a donc jamais eu de communauté, modeste fût-elle, à Calviac. Le prieur y avait une maison puisqu'il devait résider sur place. Pour le Moyen Âge, un seul nom de prieur nous est parvenu : il s'agit de P. de Lateira qui donne son investiture féodale dans un acte de vente daté de 1299 environ⁷. Suite aux troubles successifs de la guerre de Cent Ans et surtout des guerres de Religion, les prieurs, qui existent toujours⁸, ne semblent plus demeurer à Calviac.

4- "Eapropter, dilecte in Domino fili Raymunde abbas, tuis justis postulationibus gratum impertentibus assensum, Sarlatense monasterium, cui, Deo auctore, praesides, sub Beati Petri et nostra protectione suscipimus et praesentis scripti privilegio communivimus ; statuentes ut idem locum, sicut ab ejus fundatoribus nobilis memoriae Pipino et Carolo ... Ecclesiam videlicet [...] ecclesiam S^{ae} Mariae de Valle, S^{ae} Martini de Calviaco ...", bulle citée dans la *Chronique de Jean Tarde (1561-1636) contenant l'histoire religieuse et politique de la ville et du diocèse de Sarlat, depuis les origines jusqu'aux premières années du 17^e siècle*, édité par M. Gabriel Tarde, Paris, 1887, 60 et suiv.

5- Viard & Vallée 1978, 92.

6- Les inculpés devront fonder une chapelle dans l'église de Calviac pour le repos de l'âme de Géraud et lui assureront 15 livres tournois de revenu annuel ; ils verseront 500 l.t. aux enfants et héritiers du défunt et pas moins de 20 000 l.t. au roi.

7- A.D. Lot-et-Garonne, 7 J 93, parch.

8- Tel Claude de Gauchier, prieur en 1630, A.D. 47, B. 791.

Le castrum et les seigneurs de Calviac

L'origine du castrum de Calviac est inconnue. Il n'apparaît dans la documentation qu'en 1259, lors des hommages rendus par les seigneurs de l'Agenais au comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers⁹. Comme pour le castrum, la première mention de seigneurs ne remonte pas, dans l'état actuel de nos recherches, au-delà du XIII^e siècle.

Au regard des hommages rendus en 1259, on constate que diverses personnes nobles possèdent des biens à Calviac, dans le castrum ou dans les environs¹⁰. Nous pouvons cependant avancer l'existence d'une famille éponyme, dont les membres sont à l'origine de l'implantation d'un habitat seigneurial et villageois autour de l'église. Nous retiendrons le nom de Guillaume-Amanieu de Calviac, ne serait-ce que par le don de la colline de Monflanquin que celui-ci fait au comte de Toulouse en juin 1252, acte fondateur de la bastide du même nom¹¹. Nous savons très peu de choses sur ce seigneur si ce n'est qu'entre 1252 et 1274, il restitue à l'évêque d'Agen la dîme de la paroisse de Tayrac, située au nord-ouest de Calviac¹². Dans cet acte, Guillaume-Amanieu est qualifié de chevalier¹³.

Les terres dépendant des seigneurs de Calviac ont sans doute constitué une seigneurie banale sur

9- Fallières & Tholin 1897, 1-120.

10- On peut ranger dans cette catégorie Guilhermus-R. de Pinibus qui rend hommage pour différents biens ou droits en Agenais, notamment pour tout ce qu'il détient *apud castrum de calviac cum pertinenciis*. Ou bien encore Raimond Hugues de Salves, chevalier, qui reconnaît tenir du comte tout ce qu'il a dans le castrum de Calviac et dans son *honor*. Pour ces biens, il doit avec ses parçonniers un chevalier d'ost. *Hommages 1259, op. cit.*, n°4, 13.

11- Ce document inédit, souvent cité par les historiens, se trouve aux archives de Londres.

12- A.D. Lot-et-Garonne, Gc 1, bulle O. Il s'agit du bullaire de Jean de Valier.

13- D'autres personnes peuvent s'apparenter à cette famille. En 1260, W. de Calvia – et non Calviac – est témoin de deux actes (*Documents sur la famille de Durfort*, publiés par N. de Peña, Bordeaux, 1977, t. 1, n°43 et 44). Dans le contrat de paréage fondant la bastide de Villeneuve, daté du 20 avril 1264, est mentionnée dans les confronts de Gajac, la *terra domini Guilhem Galterri de Calvia et Bertrandi de Calvia*, son frère. Ils sont cités également comme témoins à la fin de l'acte (A.D. Tarn-et-Garonne, G 744, original sur parchemin). D'autre part en 1317, quittance est donnée par Bertrand de Calvia, chevalier, comme époux de Suzanne Darveo à Izarn Darveo. L'acte est passé à Saint-Pierre de Crozillas (A.D. Lot-et-Garonne, 7 J 93). L'absence de "c" dans la graphie des noms de ces personnes laisse tout de même planer un doute sur cette parenté supposée.

l'étendue de laquelle ces derniers exerçaient différents droits dont la justice. C'est le sens du terme *honor* que l'on rencontre en 1259. Pourtant à cette date, la bastide de Monflanquin est déjà probablement bien avancée. Elle est depuis au moins 1257 le chef-lieu d'une baylie, dont l'étendue nous est connue un peu plus tard. En effet, en 1271 sont énumérées toutes les paroisses formant la baylie : celle de Calviac en fait partie¹⁴. Même si le succès de la ville neuve a porté un coup sérieux au sort du petit castrum, ce dernier a survécu¹⁵.

Problématique générale et méthodologie

Le cadre du sauvetage se limitait à la fouille systématique d'une superficie d'environ 31 m² le long du mur sud du presbytère et à la dépose des sarcophages. L'intervention de terrain s'est principalement attachée à déterminer l'occupation du site d'un point de vue chronologique. Ainsi, suite au nettoyage manuel de la surface décapée, une fouille des différentes structures repérées a été entreprise, afin de restituer les phases d'occupation qui s'y sont succédées, depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne.

La découverte de nombreuses structures funéraires du haut Moyen Âge donnait l'occasion d'aborder la question des pratiques funéraires appliquées aux inhumations. Les sépultures ont été fouillées, enregistrées et analysées selon les méthodes de l'anthropologie dite "de terrain"¹⁶ ou archéothanatologie¹⁷. L'étude *in situ* des squelettes humains dans leur contexte s'est attachée à mettre en évidence les gestes funéraires. La caractérisation de l'ensemble funéraire d'un point de vue chrono-typologique contribue également à cette discussion. La confrontation des observations réalisées aux données publiées pour d'autres sites régionaux et extrarégionaux permet finalement de replacer cette découverte dans ses contextes géographique et chronologique, autorisant une réflexion sur les éventuelles spécificités des

pratiques funéraires adoptées pour l'inhumation des défunts.

L'OCCUPATION ANTIQUE (PHASE 1)

La fouille archéologique a démontré que l'église est construite sur des niveaux plus anciens. Les premiers témoins de l'occupation du site sont liés à la présence de murs et de niveaux d'occupation antique associés à un important décor architectonique, colonnes et chapiteaux, en remploi dans l'édifice romain¹⁸.

Structures et mobilier mis au jour

La présence d'un édifice antérieur à l'église romane est attestée par la découverte de deux murs perpendiculaires en petit appareil (murs M3 et M5, fig. 8). Le mur M3 sépare deux pièces, dont l'une à l'est conserve encore quelques éléments de son sol en mortier de tuileau. Le tracé du mur M5, orienté est/ouest a été reconnu sur une longueur de 7 m. Sa fondation repose directement au contact du substrat calcaire sur une simple couche de mortier. Le mur est construit en petit appareil de moellons calcaires, disposés sur toute l'épaisseur en assises successives, séparés par des lits de mortier de chaux à liant sableux maigre de couleur blanche, d'une épaisseur moyenne de 2 cm. Sa largeur est de 0,65 m et son élévation est conservée sur deux assises maçonnées, soit 0,25 m. Son état de conservation est très variable selon les secteurs ; bien conservé à l'ouest, il est à peine visible à l'est car partiellement détruit par le creusement des sépultures (S5 et S7). Suivant une orientation nord-sud, le mur M3, très dégradé, n'est connu que sur une longueur de 0,20 m en raison de sa proximité avec la tranchée de fondation et de la cave du presbytère du XVIII^e siècle qui le recoupe. Son mode de construction est identique à celui du mur M5.

14- *Saisimentum comitatus Tholosani. Procès-verbaux de prise de possession du comté de Toulouse en 1271*, publié par Y. Dossat, Paris, 1966, n°84, 245 et suiv.

15- En 1279 *lo castel de Calviac* (les seigneurs et/ou la communauté d'habitants) doit au roi d'Angleterre une épée ou 15 sous : *Le livre d'Agenais*, 1956, n°58, 17.

16- Duday & Sellier 1990 ; Duday et al. 1990.

17- Duday 2005.

18- Pour J. Lapart, le vocable de l'église (Saint-Martin : Roblin 1978, 187 ; Aubrun 1981, 228), associé à un toponyme Calviac (une formation en -ac, *iacum* : Nègre 1977, 65 ; Dauzat & Rostaing 1963, 133) perpétue le nom d'un domaine de l'Antiquité tardive au sein duquel est venu s'implanter le lieu de culte (Lapart 1991).

Un sol en mortier de tuileau recouvrait l'espace formé par l'angle sud-est des murs 3 et 5. Il reposait sur un niveau de remblais (US 1064) mis en place pour rattraper le léger pendage naturel nord-sud. L'US 1058, mise au jour directement sur le sol de remblai précédent, correspond à la destruction de ce niveau de circulation. Elle comprend de très nombreux fragments de plaques de mortier de tuileau de couleur rose.

Au sud du mur M5, un niveau (US 1018, voir fig. 10) composé d'un sol damé de petit cailloutis calcaire, est actuellement interprété comme le sol de circulation – une cour ? – à l'extérieur du bâtiment.

Le mobilier attribué à cette phase est très restreint. Il se compose pour l'essentiel de matériaux de construction (clous de charpente en fer et rares fragments de tuiles de type *tegula*). Le mobilier céramique, pratiquement inexistant, se limite à un élément de cruche à anse torsadée cuite en atmosphère oxydante de couleur marron-orangée proche des céramiques communes produites à Eysses (Villeneuve-sur-Lot), dans des contextes fin I^{er}-II^e siècle p.C.¹⁹. Le mobilier non céramique se limite à la présence d'un clou décoratif en bronze dans la terre recouvrant la sépulture S5, et la découverte hors de tout contexte stratigraphique d'un as en bronze illisible, attribuable au I^{er} siècle p.C.

Des éléments d'architecture antique : colonnes et chapiteaux

De part et d'autre du portail en arc brisé de l'église de Calviac sont remployées deux colonnes cannelées et torsadées en marbre gris-blanc des Pyrénées surmontées de chapiteaux composites (fig. 4 et 5). Ces chapiteaux sont à deux rangs de feuilles imbriquées, profondément travaillées au trépan. Sous le dé orné de folioles divergentes, la partie libre entre les feuilles est décorée d'une bande d'oves qui surmontent un rang de perles. Cet ensemble est tout à fait identique à ceux de La Daurade à Toulouse et pourrait dater du V^e siècle²⁰.

	Hauteur	Chapiteau	Base moulurée
Colonne de gauche	151	28	20
Colonne de droite	162	27	22

Fig. 4. Dimension des colonnes antiques (mesures en cm).



Fig. 5. Saint-Martin de Calviac, portail de l'église encadré de colonnes antiques (clichés D. Chabrot).

19- Chabrié 2005.

20- Lapart 1991.

Chronologie et interprétation

La phase la plus ancienne de l'occupation se caractérise par la présence de substructions antiques appartenant à un édifice gallo-romain. L'emprise de la fouille est trop limitée pour permettre d'identifier ou d'interpréter de manière formelle la destination du bâtiment (villa rurale, oratoire ou mausolée). Elle permet cependant d'appréhender une partie du plan qui semble se développer à l'ouest et au nord de la parcelle. La qualité et le soin apportés à la construction maçonnée (murs en petit appareil et mortier de tuileau) et la richesse des décors architecturaux (colonnes et chapiteaux composites en marbre) prouvent l'importance de cet ensemble en tout point comparable aux riches établissements ruraux connus en Lot-et-Garonne²¹.

Les éléments à notre disposition pour dater la première implantation et déterminer la durée d'occupation du site sont rares. Le mobilier, attribuable aux I^{er} et II^e siècles de notre ère, pourrait dater la mise en place du bâtiment. Les chapiteaux composites, comparables à ceux de la Daurade à Toulouse et datables du V^e siècle, confirment la continuité et le caractère tardif de l'occupation du site. Dans la seconde moitié du VI^e siècle, l'édifice connaît une première période d'abandon marquée par la destruction de la plupart des structures maçonnées et l'utilisation de cet espace à des fins funéraires (voir *infra*).

UNE NÉCROPOLE DU HAUT MOYEN ÂGE (PHASE 2)

Les vestiges relevant du haut Moyen Âge correspondent tous, à l'exception d'un foyer, à des structures funéraires. Seize sépultures ont été repérées sur la zone étudiée, mais seules onze ont pu être fouillées, certaines ayant été détruites par le terrassement ou reposant en partie hors du secteur exploré. Ces tombes appartiennent à deux phases chronologiques distinctes, qui seront développées à la suite d'une présentation des données générales concer-

nant l'organisation spatiale de la nécropole et l'identité biologique des défunts.

Organisation spatiale de la nécropole

Malgré la fouille de la totalité de la zone de prescription, une partie de l'ensemble sépulcral, dont il est impossible de préciser la taille, reste inconnue. Trois sépultures, qui passent sous la berme (S11, S13 et S16), laissent supposer une extension vers l'est. De même, la partie nord de la nécropole a certainement été détruite au XVIII^e siècle lors de la construction du presbytère, comme en témoigne la présence en remploi de fragments de sarcophages dans le mur sud de cet édifice et la découverte d'une cuve de sarcophage (S2) sous la fondation du bâtiment. Il est également impossible de localiser de manière certaine les limites sud et ouest de l'espace sépulcral. Le caractère non exhaustif de la fouille limite donc grandement les interprétations en matière de gestion de l'espace funéraire, en particulier du point de vue de l'extension de la nécropole et de ses modes de délimitation.

L'orientation générale des sarcophages selon un axe est-ouest paraît déterminée par la présence du mur M5. Cela pourrait indiquer la survie, au moins partielle, du bâtiment antique dans les premiers temps de fonctionnement de la nécropole, à moins qu'il n'ait été réutilisé pour servir de fondation à une nouvelle construction. Toutefois, si un édifice était présent lors des premières inhumations, il ne le fut pas pendant toute la période d'utilisation de la nécropole, comme en témoignent certaines sépultures qui viennent recouper le mur (S5 et S7). La présence d'un bâtiment dans les phases anciennes pourrait d'ailleurs expliquer le décalage chronologique observé entre le sarcophage S3 (VII^e siècle) et la sépulture S5 (IX^e siècle) qui sont pourtant accolés l'un à l'autre.

Le nombre de structures funéraires mises au jour sur la surface explorée témoigne de la forte densité des inhumations dans cette zone de la nécropole. Malgré cela, ni sépulture recoupée ni réduction de corps n'ont été observées. La fouille n'a également révélé la présence d'aucun ossement erratique dans les niveaux de décapage.

21- Les lieux-dits Campot, Piquemil, Roquefère, commune de Monflanquin, pour ne citer que les plus proches.

Données biologiques

Les individus découverts au sein d'un ensemble funéraire ne constituent qu'un échantillon de la population d'origine, la sous-estimant de manière plus ou moins sensible²². Cette distorsion est d'autant plus importante lorsque la fouille n'est que partielle²³. Pour autant, les données provenant de sites partiellement explorés peuvent être utiles aux travaux de synthèses régionales ou chronologiques. Il demeure donc essentiel que les publications ayant trait à l'étude d'ensembles funéraires rapportent de manière systématique les résultats des analyses anthropologiques réalisées. Les données qui suivent, fournies à titre indicatif, ne sauraient être représentatives du recrutement de l'aire funéraire.

Les onze sépultures fouillées ont livré les restes de treize individus, se répartissant en dix adultes et trois immatures. L'examen des os coxaux²⁴ a permis de déterminer le sexe de huit des dix individus adultes, soit quatre hommes et quatre femmes (fig. 6). L'estimation de l'âge au décès des adultes a fait appel à l'examen du remodelage de la surface sacro-pelviennne iliaque²⁵ et à la fusion de l'extrémité sternale de la clavicule et de la crête iliaque à l'ilium²⁶. Compte tenu de la mauvaise conservation des squelettes inhumés dans les sarcophages, ces observations n'ont toutefois pu être réalisées que pour une partie des inhumés, ce qui explique le faible taux de détermination de l'âge des adultes (50 %).

Les vestiges osseux de trois individus immatures ont été découverts, l'un dans une sépulture double avec un adulte (S9) et deux dans des sépultures individuelles (S8 et S16). L'estimation de l'âge au décès de ces individus a été réalisée à partir du degré de minéralisation dentaire²⁷. Aucune méthode ne permettant à ce jour de déterminer de manière fiable le sexe des sujets immatures, les extrêmes masculins et

féminins des phénomènes de maturation dentaire ont été pris en compte pour l'estimation de leur âge (fig. 7).

Sépulture	Chronologie	Sexe	Âge
S3 (ind. 1)	Phase 2a	F	I
S3 (ind. 2)		M	I
S6		F	I
S9 (ind. 1)		I	I
S4	Phase 2b	I	I
S5		F	< 50 ans
S7		M	> 50 ans
S10		M	> 30 ans
S14		M	> 30 ans
S15		F	> 30 ans

Fig. 6. Sexe et âge au décès des individus adultes (F = féminin ; M = masculin ; I = indéterminé).

Sépulture	Chronologie	Âge dentaire
S9 (ind. 2)	Phase 2a	1,4 - 2,7 ans
S8	Phase 2b	7,5 - 13,3 ans
S16		3,6 - 7,1 ans

Fig. 7. Âge au décès des individus immatures.

La nécropole mérovingienne (phase 2a)

L'opération réalisée sur le site de Calviac a permis de mettre au jour un ensemble de sept sarcophages monolithes trapézoïdaux en calcaire (fig. 8). Quatre de ces sarcophages ont été retrouvés *in situ*, non perturbés, le couvercle encore scellé à la cuve par un joint d'argile (S3, S6, S9 et S11). Trois d'entre eux ont pu faire l'objet d'une fouille et d'une étude anthropologique de terrain (S3, S6, S9). Trois cuves et deux couvercles ont été découverts brisés (S1, S2 et S13). D'autres fragments de sarcophages ont pu être identifiés en remploi dans le mur du presbytère, où ils sont principalement utilisés comme montants et linteaux pour les étroites fenêtres des façades est et sud de l'édifice. Plus ponctuellement, quelques éléments de sarcophage ont été découverts dans les structures médiévales (voir infra).

22- Masset & Sellier 1990.
23- Une partie des sujets "absents" peut se trouver dans les parties non fouillées ou détruites du site (Guillon 2004). Dans le cas présent, la taille réduite de l'emprise fouillée n'autorise donc pas une analyse anthropologique ayant pour but de traiter de la représentativité de l'ensemble d'un point de vue biologique.
24- Murail *et al.* 2005 ; Bruzek 2002.
25- Schmitt 2005.
26- Owings-Webb & Suchey 1985.
27- Moorrees *et al.* 1963.

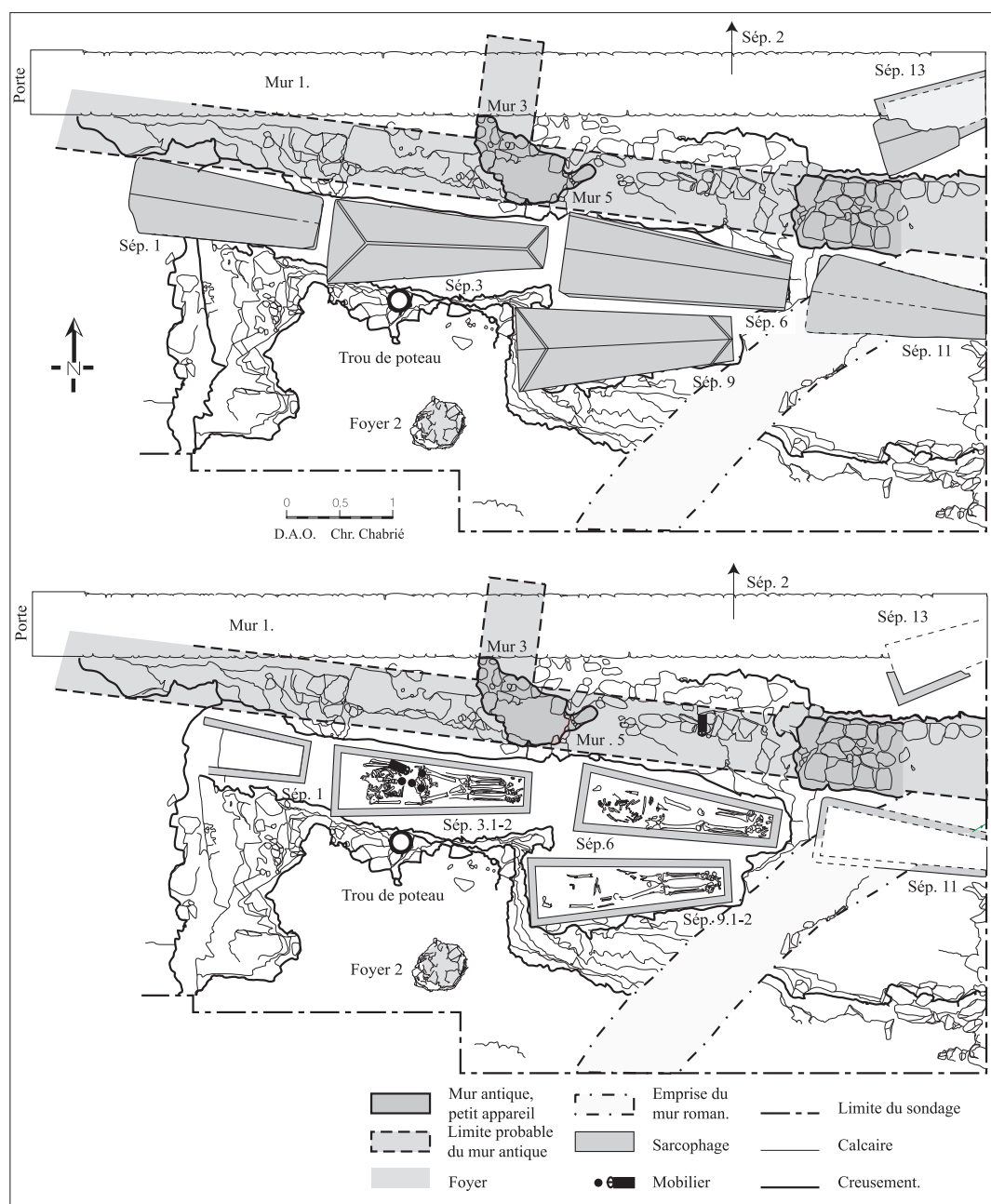


Fig. 8. Phase 2a. La nécropole ^{VI^e-VII^e} siècles. DAO Chr. Chabrière.

Les trois sarcophages fouillés ont livré les restes de cinq individus répartis dans une sépulture individuelle (S6) et deux sépultures doubles (S3 et S9). À la limite est du sondage, le sarcophage S11, enchâssé sous le mur médiéval M4, n'a pu être ouvert. Les sarcophages S1, S2 et S13, partiellement détruits, ne contenaient pas de vestige osseux exploitable.

Les sarcophages

Les sarcophages trapézoïdaux monolithes calcaires sont des contenants funéraires fréquemment rencontrés dans le Sud-Ouest qui connaissent une très large diffusion du ^{VI}^e au ^{VIII}^e siècle²⁸. Les sarcophages de Calviac sont d'une facture très proche de ceux mis au jour dans les nécropoles de Saint-Caprais (fig. 1), commune de Monflanquin²⁹, d'Eysses, commune de Villeneuve-sur-Lot³⁰ et de Sainte-Livrade³¹. Les éléments de couvercle et de rebord de cuve sont taillés dans un calcaire jaune coquillier qui pourrait provenir de carrières du Nord-Ouest du Lot-et-Garonne (secteurs de Fumel et de Gavaudun). La réalisation d'analyses pétrographiques serait toutefois nécessaire pour confirmer cette première hypothèse.

Les sarcophages sont conçus sur un même module qui connaît peu de variation (fig. 9). Les cuves sont évidées avec soin dans un bloc calcaire trapézoïdal d'une longueur moyenne de 1,98 m. La largeur moyenne de la cuve à la tête est de 0,68 m et de 0,39 m aux pieds. Le fond est épais (> 0,15 m) alors que l'épaisseur des parois est faible (0,07 m). Les pans intérieurs et extérieurs présentent pour seul décor des stries obliques soignées laissées par l'outil de taille. Le couvercle monolithe de forme trapézoïdale est légèrement plus long que la cuve (2,10 m en moyenne). Il est scellé à la cuve par un joint d'argile et est plus débordant à la tête qu'aux pieds. Sa largeur moyenne est de 0,79 m à la tête et de 0,40 m aux pieds. L'intérieur du couvercle est plat, non évidé.

Les couvercles se démarquent des cuves par la variété de leur forme et de leur décor. Seule partie visible de la tombe, les six couvercles conservés sont tous différents : des couvercles monolithes tectiformes à quatre pans, au pendage peu accentué, à décor de stries simples (S11) ou à décor de stries et arêtes marquées en relief (S3) ; des couvercles monolithes taillés en bâtière à deux pans de faible inclinaison, à décor de stries en chevrons (S1), à décor de

Sarcophage	Longueur cuve / couvercle	Largeur cuve (tête / pied)	Largeur couvercle (tête / pied)	Hauteur couvercle (axe / côté)	Hauteur cuve	Profondeur cuve (tête / pied)	Épaisseur parois
S1 (brisé)	(103) / -	- / 39	73 / -	? / ?	32 (aux pieds)	-	6,5
S2 (brisé)	(162) / -	- / -	- / -	- / -	(14)	-	7
S3	198 / 212	72 / 41	82 / 40	15 / 8	62	45	7
S6	196 / 211	66 / 37	81 / 38	17 / 7	55	40 / 32	8
S9	200 / 207	67 / 40	80 / 42	16 / 9	50	38 / 30	7
S11 (partiel)	- / -	- / -	- / -	(10) / 7	58	- / -	-
S13 (brisé)	(63) / -	(40) / -	- / -	/ 8	43	33 / -	7

Fig. 9. Dimensions des sarcophages (mesures en cm). Les chiffres entre parenthèses correspondent à des mesures conservées, un tiret, à des données manquantes.

28- Bizot 1989. Des sarcophages datés de l'Antiquité sont signalés dans les proches abords du site de Calviac au lieu-dit Piquemil, commune de Monflanquin. A.D.47, fonds Jerbzoff.

29- Information, SRA P. Coutures ; S. Mériquot.

30- Fages 1995, 318 ; Chabrié 2005.

31- Daynès 1988 ; Coutures & Stutz 2007.

stries obliques et bord lisse (S6), à décor de stries et deux chevrons en relief aux extrémités (S9) ou à décor de stries simples (S13).

Chaque sarcophage est installé dans une fosse individuelle préalablement creusée dans le substrat calcaire du plateau. La profondeur de la fosse est légèrement supérieure à la hauteur de la cuve, dont le fond est bloqué à l'horizontale par un calage de pierres calcaire (fig. 10). La fosse est remblayée par un compactage de petites pierres calcaire blanches provenant des déchets d'extraction de la fosse. Quelques rares éléments céramiques ont été découverts mêlés au comblement.

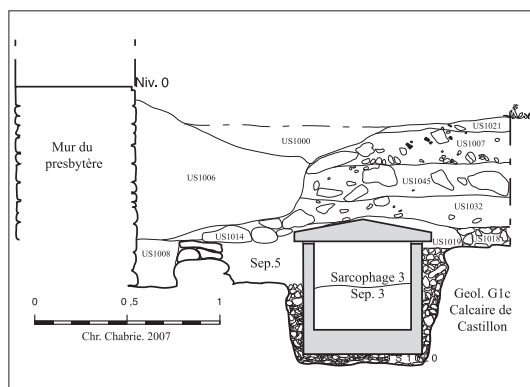


Fig. 10. Monflanquin, Saint-Martin de Calviac. Coupe nord-sud. Sépultures S3 et S5. DAO Chr. Chabrie.

Le couvercle était le seul élément qui dépassait du sol et matérialisait en surface la présence de la tombe. Le caractère particulier des décors pourrait d'ailleurs avoir facilité l'identification de la sépulture. Cette dernière hypothèse doit toutefois être nuancée par la découverte d'une couche d'argile stérile (US 1019) de plusieurs centimètres d'épaisseur, qui recouvrait et masquait le couvercle des sarcophages S3, S6 et S9. En l'absence de mobilier dans cette couche, nous ne pouvons dire si elle est contemporaine des inhumations ou postérieure à celles-ci (fig. 11).



Fig. 11. Alignement des sarcophages (cliché Chr. Chabrie).

Pratiques funéraires

Tous les sujets ont été inhumés sur le dos et sont orientés selon un axe est/ouest, la tête à l'ouest. Étant donné le mauvais état de conservation des squelettes, il a été impossible de déterminer la position des membres supérieurs des individus, à deux exceptions près. L'individu féminin de la sépulture S3 et l'individu adulte de la sépulture S9 présentaient l'un de leurs membres supérieurs en extension, le second étant fléchi, l'avant-bras reposant au niveau de l'abdomen. Pour la totalité des individus, les membres inférieurs étaient en extension.

Sur les trois sarcophages fouillés, deux semblent avoir accueilli l'inhumation simultanée de deux individus. La sépulture S3 a ainsi livré les restes de deux sujets adultes, un homme et une femme (fig. 12). La sépulture S9 contenait, elle, les corps d'un adulte de sexe indéterminé et d'un sujet imma-



Fig. 12. Sépulture double S3 (cliché L. Charles).

ture mort en bas âge. S'il est difficile, au regard de l'état de conservation des ossements, de décider de la contemporanéité des dépôts dans le cas de la sépulture S9, plusieurs éléments indiquent le caractère simultané de l'inhumation des deux adultes de la sépulture S3. Il s'agit en particulier de l'absence de bouleversement des os du premier inhumé ainsi que de la position particulière de sa main droite, maintenue dans une attitude instable par le poids de l'individu sus-jacent.

Si les réutilisations de tombes et les gestes associés sont fréquents durant le haut Moyen Âge³², l'inhumation simultanée de deux corps dans un même sarcophage reste relativement rare³³. Il n'existe ainsi, à notre connaissance, aucun cas publié de sépulture double datée du haut Moyen Âge en Lot-et-Garonne. Si l'hypothèse de regroupements familiaux a communément été évoquée pour expliquer l'inhumation de plusieurs individus dans un même contenant, elle n'est toutefois que rarement étayée par des informations d'ordre biologique, si ce n'est parfois l'étude de caractères discrets osseux ou dentaires³⁴. Il apparaît donc délicat, en l'absence de référentiel précis, d'assurer l'existence d'un éventuel lien familial des individus inhumés dans ces deux tombes. En outre, l'analyse paléotraumatologique n'a permis de déceler aucun traumatisme responsable du décès de ces sujets³⁵. En l'état actuel des connaissances, les circonstances à l'origine de l'inhumation conjointe de ces individus dans un même contenant ne peuvent donc rester que conjecturales.

32- Lauwers 2005 ; Gleize 2007.

33- Des cas d'inhumations simultanées ont par exemple été signalés à Alise-Saint-Reine (21) (Depierre 2003, 69) ou à Cubord-le-Claireau (86) (Boissavit-Camus 1990, 114).

34- Les caractères discrets sont des variations anatomiques dont le déterminisme semble en partie génétique. La validité de ces caractères comme indicateur de parenté est toutefois aujourd'hui largement débattue. Ainsi, l'étude d'une large collection de référence composée de squelettes d'âge, de sexe et de liens de parenté connus provenant de neuf communes du canton de Vaud (Suisse) a mis en évidence que les caractères discrets refléteraient plus fidèlement l'appartenance d'une population que des liens de parenté proche (Gemmerich 1999, 118).

35- Chabrié *et al.* 2006.

Synthèse sur les mobiliers (fig. 13)

Dans deux cas sur trois, les sépultures sont dépourvues de tout mobilier (S6 et S9). Seul le sarcophage S3 a livré un dépôt funéraire témoignant d'une pratique d'inhumation habillée. Une plaque-boucle articulée en fer et sa contre-plaque (fig. 13.1 2), toutes deux très dégradées, ont été trouvées contre la paroi gauche du sarcophage. La plaque-boucle conserve des traces de damasquinure. Ce modèle est à rapprocher des plaques-boucles en fer à plaques longues et étroites repliées sur les boucles³⁶, découvertes dans des contextes tardifs datables de la fin du VII^e et du VIII^e siècle³⁷. Un fragment de tissu (fig. 13.3) a également été mis au jour³⁸, au contact direct avec un élément de bossette de plaque-boucle en fer. La conservation de cet élément de taille réduite est probablement due au micro-environnement réducteur créé par les restes métalliques. Un

objet en fer très dégradé, actuellement interprété comme une fibule ansée symétrique (fig. 13.4), a été retrouvé au niveau du bassin de l'individu féminin de cette sépulture. Les premiers modèles de ce type apparaissent dans la première moitié du VII^e siècle³⁹. Le mobilier associé aux défunts comprenait enfin quelques fragments de céramique, un os d'ovicapridé et trois agrafes à double crochet en fer (fig. 13.5-6-7). Ce type d'agrafe peut être interprété comme un élément de fermeture d'un linceul ou comme un objet de parure. Il apparaît dans la seconde moitié du VII^e siècle et perdure jusqu'à l'époque carolingienne⁴⁰.

Une petite plaque-boucle non articulée en bronze ou boucle de jarretière⁴¹ a été trouvée à proximité de la sépulture S7 (fig. 13.9). Les parallèles sont peu nombreux en Lot-et-Garonne⁴². Elle pourrait dater de la seconde moitié du VI^e siècle⁴³ ou du VII^e siècle⁴⁴.

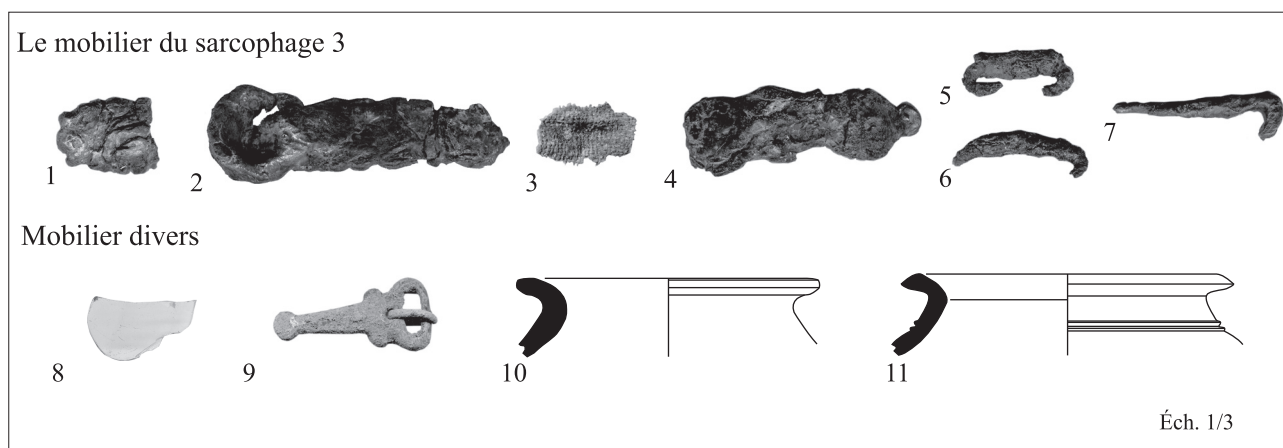


Fig. 13. Monflanquin, Saint-Martin de Calviac. Le mobilier de la phase 2a. DAO Chr. Chabrié.

36- Stutz 1996.

37- Périn 1985 ; Stutz 2000, 44, fig. 8-2 (Salles-Lavalette, Charente) et 8-7 (Bordeaux, Musée d'Aquitaine) ; Stutz 1996, planche 4, n°6 (Beaucuire-sur-Baïse, Gers) et n°7 (Villazet-Cabardès, Aude).

38- La découverte de tissus dans des contextes funéraires datables du haut Moyen Âge reste exceptionnelle. On en signale deux cas en Lot-et-Garonne, à Castelmoron (Humbert 1972) et à Puymirol (Desert *et al.* 1987).

39- Stutz 1996, 166 et 176, planche 7, n°18-19. En Lot-et-Garonne : Saint-Cloud à Lachapelle (Lapart & Noldin 1986, 5).

40- Stutz 1996. En Lot-et-Garonne on connaît quelques découvertes d'agrafes en bronze : Lapart & Noldin 1986, Eysses (Villeneuve-sur-Lot, *Ensemble Monumental*, inédit).

41- Anais, église Saint-Pierre (*Romains et barbares entre Loire et Gironde IV^e-X^e siècle*, 1990, planche 30, n°181).

42- Lapart 1987 ; Marboutin 1928.

43- Stutz 2000.

44- Lapart 1987, 174 et 171, fig. 11 ; Marboutin 1928, 84-89 ; Larrieu *et al.* 1985, 117, fig. 1 ; Stutz 2000, 40, fig. 5.1-2.

Un fragment de verre côtlé de couleur bleu clair, transparent, probablement antique a été découvert mêlé au cailloutis calcaire provenant du comblement de la fosse du sarcophage S6 (fig. 13.8).

La céramique issue de la fouille de la nécropole mérovingienne de Saint-Martin de Calviac est rare et très fragmentée. Elle est représentée par 30 tessons qui correspondent à un nombre minimum (NMI) de 14 vases identifiés. Sur ce total, seuls cinq tessons ont été découverts dans les niveaux de sédiment des sépultures S3 et S9. En annexe des dépôts funéraires, vingt-cinq fragments de céramique ont été identifiés mêlés au compactage de petites pierres calcaire comblant les fosses des sarcophages S6 et S11. Deux formes de vases à panse globulaire ou pots à cuire ont pu être partiellement restituées. Il s'agit de formes fermées, façonnées au tour à fond plat, à lèvre éversée simple, parfois décorées de traits horizontaux incisés à la jonction panse-col (fig. 13.10-11)⁴⁵.

Éléments de datation

La pratique de l'inhumation habillée permet la datation des sépultures par l'étude du petit mobilier associé aux défunts, plaques-boucles, fibules et agrafes étant de bons marqueurs chronologiques. L'élément mobilier le plus ancien est la petite plaque-boucle non articulée en bronze (fig. 13.9). Ce type de plaque-boucle apparaît dès la seconde moitié du VI^e siècle. La datation la plus récente est donnée par l'association, dans une même sépulture, d'une plaque-boucle en fer à plaques longues et étroites, d'une fibule ansée symétrique, et de trois agrafes à double-crochets, qui permettent de dater la sépulture S3 d'un contexte tardif de la fin du VII^e ou du VIII^e siècle.

La datation relative fournie par le recoupement des données stratigraphiques et des critères analo-

giques (type d'aménagement et architecture des tombes) confirme que les sépultures S6, S9 et S11 sont contemporaines ou légèrement postérieures au sarcophage S3. En outre, l'absence de dépôt funéraire dans les sarcophages S6 et S9 pourrait témoigner d'une modification des habitudes funéraires consistant en l'abandon progressif de la pratique des inhumations habillées à partir de la seconde moitié du VII^e siècle⁴⁶.

La nécropole mérovingienne de Saint-Martin de Calviac a donc connu une période d'utilisation assez longue, que l'on peut situer, dans l'état actuel de nos connaissances, entre la seconde moitié du VI^e et le début du VIII^e siècle. La présence d'un oratoire ou d'un lieu de culte antérieur à la nécropole ou contemporain de celle-ci reste à ce jour du domaine des hypothèses.

Le cimetière carolingien (phase 2b)

La seconde phase d'utilisation de l'aire sépulcrale se caractérise par l'abandon des inhumations en sarcophage et l'adoption de nouvelles modalités d'inhumation des défunts. Neuf sépultures attribuables à cette phase ont été repérées (fig. 14). Huit ont pu faire l'objet d'une fouille et d'une étude anthropologique, la sépulture S17 étant située hors de la zone de prescription.

Typologie des tombes

Nous proposons, pour le cimetière carolingien de Calviac, une première synthèse sur l'architecture funéraire. L'analyse des éléments architecturaux conservés et des indices ostéo-archéologiques, nous a conduits à distinguer trois types de structures funéraires : la fosse simple, le coffrage de bois et le coffrage mixte (fig. 15).

Sept tombes creusées dans le sol naturel (US 1018, US 1079) et taillées dans le substrat calcaire (US 1017) ont été mises au jour (S4, S5, S7, S8, S10, S15, S17). La fosse, peu profonde, est taillée aux dimensions du corps et affecte une forme grossièrement elliptique, étroite à fond plat (fig. 16). Dans la plupart des cas, la fosse semble avoir été rapidement

45- Le mode de cuisson en atmosphère réductrice représente 71 % du NMI. La facture de la pâte comporte un dégraissant fin de mica ou un dégraissant de quartz et de paillettes de mica. Les céramiques cuites en atmosphère oxydante sont représentées par deux types de pâtes : les pâtes dures de couleur blanc beige à orangé, d'aspect grésé présentant de très fines inclusions de mica ; les pâtes composées de fines inclusions de petits grains de quartz blanc et de mica, pâtes dures de couleur variant du beige orangé au marron. La frange extérieure de ces vases est régulièrement noircie par l'action du feu.

46- Considéré par certains auteurs comme associé à l'action missionnaire des Anglo-Saxons sur le continent (Treffort 1996, 186).

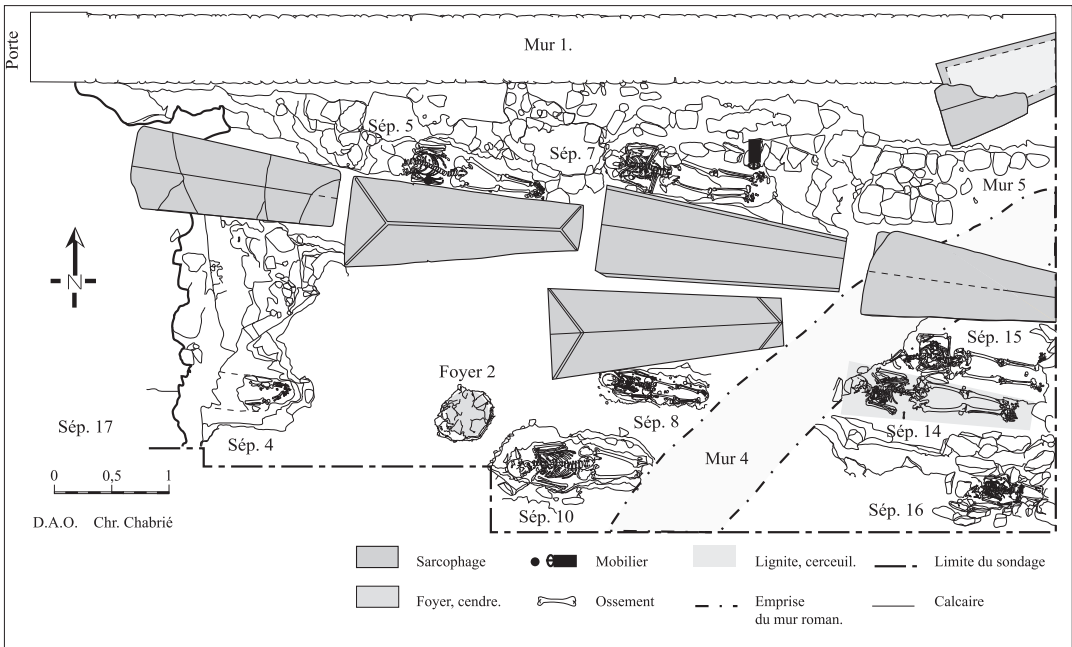


Fig. 14. Phase 2b. La nécropole ^{viii}^e-^{xi}^e siècle. DAO Chr. Chabrié.

Architecture funéraire	N	Totalement fouillées	Partiellement fouillées	Non fouillées
Fosse simple	7	4	2	1
Coffrage de bois	1	1	-	-
Coffrage mixte	1	-	1	-
Total	9	5	3	1

Fig. 15. Inventaire des différentes structures funéraires mises au jour.



Fig. 16. La sépulture S8.
Fosse simple
(cliché Chr. Chabrié).

remblayée par un apport de terre et de pierres calcaires avant d'être matérialisée en surface par un empierrement calcaire et très probablement marquée par une stèle ou un support de croix, encore visible pour les sépultures S8 et S10. L'analyse anthropologique a cependant permis de mettre en évidence que, dans le cas des sépultures S5 et S7, la décomposition du corps s'est déroulée en espace vide. Ces tombes, toutes deux creusées au travers du mur M5, ont été volontairement disposées au contact des sarcophages S3 et S6, dont elles utilisent la paroi nord comme bord de fosse. Elles sont scellées par une forte concentration de blocs calcaires dont certains, en débord, prennent appui sur le couvercle du sarco-

phage. Ces éléments pourraient avoir participé à l'aménagement d'une couverture, constituée de planches de bois recouvertes d'un calage de terre et de pierres.

L'inhumation du défunt dans un contenant en bois a pu être démontrée dans le cas de la sépulture S14 (fig. 17). Du matériau périssable ne subsistait plus qu'un fin résidu ligneux au-dessus et au-dessous de l'ensemble du squelette, les os reposant directement au contact de cette couche centimétrique. L'analyse taphonomique a démontré l'existence d'un espace vide au moment de la décomposition et a permis de préciser que le contenant était de forme trapézoïdale⁴⁷.

En l'absence d'éléments prouvant l'assemblage de cette structure, nous avons retenu l'hypothèse d'un coffrage de bois⁴⁸. De surcroît cette attribution concorde mieux avec la période d'utilisation de la nécropole. Contenants typiques de l'Antiquité tardive, les cercueils se raréfient en effet à la fin de cette période et disparaissent de la moitié sud de la Gaule dans le courant du ^v^e siècle⁴⁹. Dans les cimetières médiévaux, leur présence n'est attestée que tardivement et est communément considérée comme caractéristique du bas Moyen Âge⁵⁰.

Ce coffrage est disposé dans une fosse préalablement taillée dans le plateau calcaire. La forte présence de grosses pierres calcaires, plus ou moins plates, disposées verticalement sur les côtés (US 1083) et horizontalement au-dessus de la structure prouve un calage de pierre, encore très visible en coupe (fig. 18).

Le coffrage mixte est un contenant statique du corps composé de plusieurs matériaux. Sur le site de Saint-Martin de Calviac, ce type d'architecture funéraire a pu être identifié de manière formelle dans le cas la sépulture S16 (fig. 19). Différents éléments dans la disposition des restes osseux, notamment la

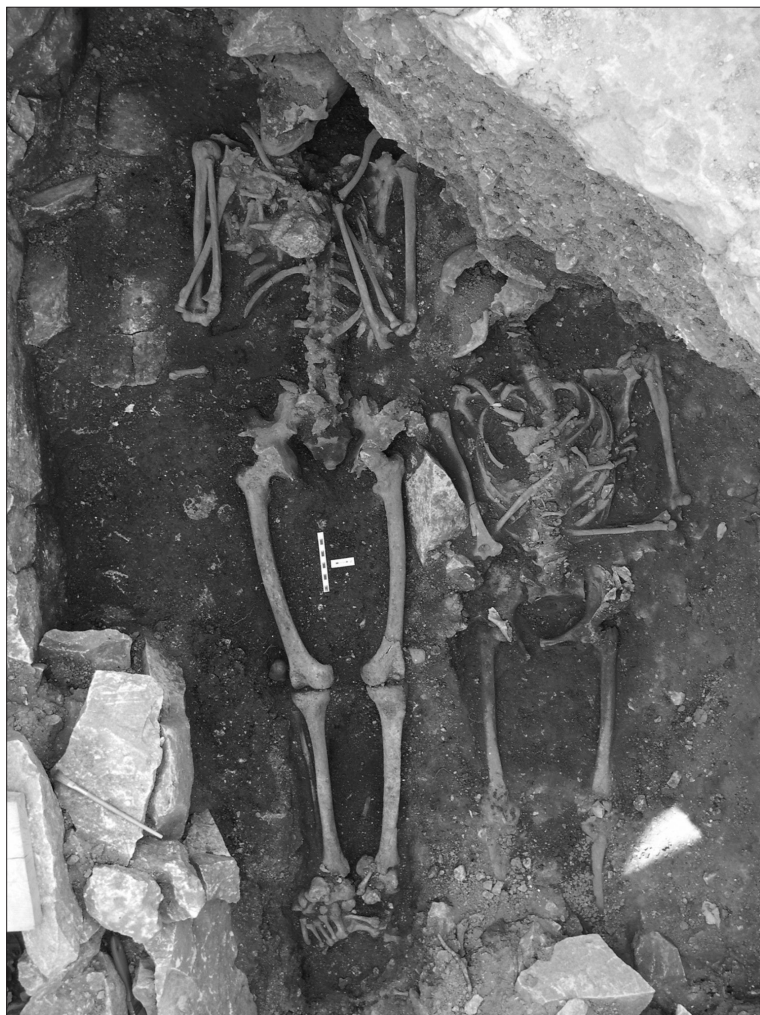


Fig. 17. Sépultures S14 (coffrage de bois) et S15 (cliché Chr. Chabrière).

47- Si la majorité des coffrages de bois adoptent un plan rectangulaire (Henrion & Hunot 1996 ; Lorans 2000 ; Depierre 2003), des coffrages trapézoïdaux ont toutefois été décrits à plusieurs reprises dans la littérature archéologique (Boissavit-Camus *et al.* 1996 ; Colardelle *et al.* 1996).

48- À la différence du cercueil, à la fois moyen de transport et lieu de dépôt définitif du corps (Ariès 1977), le coffrage est un contenant statique du corps (donc construit *in situ*) constitué d'éléments en bois non assemblés.

49- Colardelle *et al.* 1996 ; Blaizot *et al.* 2001.

50- Bizot 1989 ; Henrion & Hunot 1996.

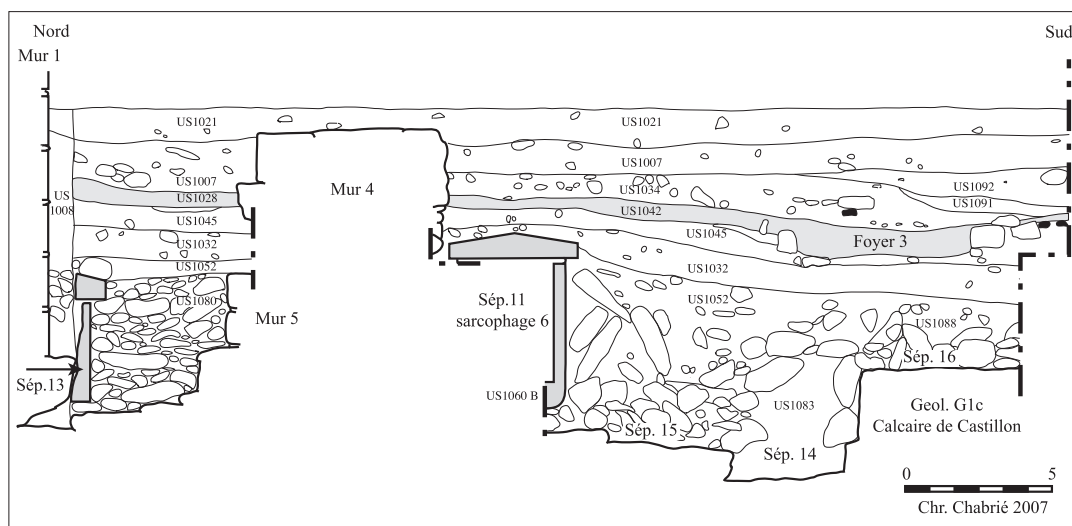


Fig. 18. Monflanquin, Saint-Martin de Calviac. Limite est de la fouille. Coupe nord-sud. DAO Chr. Chabrié.

Fig. 19. La sépulture S16. Coffrage mixte (cliché L. Charles).

désarticulation observée au niveau du coude gauche, indiquent une décomposition en espace vide.

Le corps de l'individu immature déposé dans cette tombe repose sur le sol d'une fosse de forme rectangulaire creusée dans le substrat calcaire du plateau (fig. 18). Les parois du coffrage sont formées par un aménagement de pierres plates disposées à la verticale. Un ensemble de pierres de taille moyenne était situé au-dessus de la sépulture, certaines venant pratiquement au contact des restes osseux. Ces pierres ne suffisaient toutefois pas à elles seules, en raison de leur taille, à ménager un espace vide. La couverture était donc vraisemblablement constituée d'éléments en matière périssable (bois) surmontés d'un ensemble de pierres, de cailloutis et de terre⁵¹.

Pratiques funéraires

Tous les sujets sont allongés sur le dos et reposent selon une même orientation est-ouest, avec la tête à l'ouest. Tandis que leurs membres inférieurs sont dans chaque cas en extension, la disposition de leurs membres supérieurs diffère selon qu'il s'agit d'immatures ou d'adultes. Les premiers sont inhumés les membres supérieurs en extension le long du

51- Les coffrages mixtes n'ont que rarement été décrits dans la littérature archéologique, cela s'expliquant certainement en partie par l'absence d'étude ostéo-archéologique lors des fouilles anciennes. En effet, si aucune trace du matériau périssable ne subsiste, seuls les éléments relatifs à la taphonomie du cadavre sont susceptibles de permettre la caractérisation de ce type de structure.

corps (S8 et S16), position considérée par certains auteurs comme la plus fréquente pour les enfants à cette période⁵². Les adultes sont, eux, inhumés avec les membres supérieurs fléchis, les mains reposant selon les cas sur le thorax (S7 et S15), à la base du cou (S10 et S14) ou encore en avant des épaules homolatérales (S5). Si le faible effectif de sépultures fouillées ne permet pas de généraliser ces observations à l'ensemble des tombes du cimetière, les positions fléchies observées chez ces individus concordent avec celles fréquemment identifiées pour la période considérée. Généralement étendus le long du corps ou croisés sur le pubis dans les sépultures du Bas-Empire, les membres supérieurs sont en effet progressivement repliés sur la poitrine à partir du VIII^e siècle, changement de traitement funéraire communément mis en relation avec la christianisation des populations⁵³.

En contexte archéologique, l'identification d'une enveloppe textile souple se fonde dans la majorité des cas sur la présence d'éléments mobiliers retrouvés au contact du squelette (épingles, agrafes, vestiges de tissu). En l'absence de tels indices, il est bien souvent impossible d'en attester l'utilisation. Toutefois, certaines caractéristiques taphonomiques permettent parfois de pallier ce manque. L'association d'un colmatage différé et d'effets de paroi contraignants et non rectilignes, observables à distance des bords de fosse, constitue ainsi un argument fort en faveur d'une inhumation dans une enveloppe souple⁵⁴.

Dans le cas de la sépulture S5 du site de Calviac, la mise à plat des volumes et la migration de plusieurs pièces osseuses hors du volume du corps démontrent que la décomposition s'est déroulée en espace vide. Par ailleurs, la position verticalisée de la clavicule gauche indique une compression transversale au niveau de l'épaule, imputable à la présence d'un élément permettant la contention. Un effet de constriction s'observe également au niveau des pieds, dont les os sont rabattus vers le plan médian par un effet de paroi courbe. Au regard de la forme et des dimensions du creusement, la présence d'un contenant de type coffrage ou cercueil au sein de la fosse semble pouvoir être écartée. La disposition des

restes osseux résulte donc plus probablement de l'enveloppement du corps dans un élément en matériau périssable relativement souple, tel un linceul.

Sans qu'il soit possible de l'affirmer, cette pratique pourrait être associée à la tradition chrétienne carolingienne du traitement du corps du défunt, habituellement prise en charge par la famille, avant ensevelissement⁵⁵. Elle consiste en la toilette et l'enveloppement du corps du défunt dans un linceul de bandelettes (la "lazarisation"⁵⁶) ou dans une seule grande pièce de tissu cousue au plus près du corps⁵⁷.

Durant le haut Moyen Âge, les tombes étaient pour la plupart uniquement signalées par un petit tertre formé par la terre redéposée au-dessus de la fosse⁵⁸. La nécropole de Calviac présente au moins cinq cas où une structure plus complexe avait été aménagée (S4, S7, S8, S10 et S14). Il s'agit de pierres déposées au-dessus de la tombe et la recouvrant entièrement⁵⁹. Les relations étroites observées entre les sépultures laissent penser que des marques de surface devaient exister dans la majorité des cas. Ainsi, les sarcophages devaient être toujours visibles ou matérialisés en surface, comme en témoigne le creusement de tombes en fosses simples à leur contact direct. L'absence de recoupement de sépultures, et ce malgré la forte densité des inhumations, tend également à confirmer l'hypothèse d'une signalisation précise des tombes en surface.

L'analyse de la position relative des différents types d'architecture funéraire fait apparaître la place centrale des sarcophages dans la nécropole. Elle s'illustre par la proximité de ces structures et des tombes ultérieures ; aux trois sarcophages fouillés viennent s'accoler des fosses simples (S5, S7 et S8), qui utilisent une paroi du sarcophage comme limite de fosse (fig. 20).

52- Alexandre-Bidon 1993.

53- Young 1991 ; Tardieu 1993.

54- Bonnabel 1996, 34.

55- Treffort 1996, 67 : "corps ensevelis (c'est-à-dire, étymologiquement, enveloppés de leur linceul)".

56- Treffort 1996, 67-70 : terme employé dans les sacramentaires de Fulda (vers 975), en référence à Lazare, frère de Marthe et Marie, ressuscité par le Christ "les pieds et les mains liés par des bandelettes et le visage enveloppé d'un suaire" (Jean 11, 44).

57- Treffort 1996.

58- Dierkens 1981 ; Lorans 2000.

59- Des cas similaires ont été décrits dans les nécropoles de la Grande-Oye (Doubs) et de Seyssel (Haute-Savoie), où ces empierrements servaient de repère aux tombes et permettaient une délimitation nette des espaces de circulation (Lorans 2000).



Fig. 20. Sarcophage S3 et sépulture S5 (cliché L.Charles).

Ce caractère central a déjà été décrit sur d'autres sites, notamment à Richelieu dans l'Indre-et-Loire⁶⁰ où les inhumations étaient plus concentrées dans l'environnement immédiat des sarcophages. La récurrence de ce phénomène semble écarter la possibilité qu'il soit fortuit et indique qu'il s'agit plus probablement d'une véritable pratique funéraire. Si l'on ne peut pas parler de réelle volonté de rapprocher les défunts dans l'au-delà, comme en témoigne l'éloignement chronologique d'environ deux siècles entre le sarcophage S3 et la sépulture S5, il apparaît toutefois une relative attraction par les sarcophages des inhumations ultérieures. Cela pourrait témoi-

gner de l'importance des individus inhumés dans ces structures, les premiers et donc, en quelque sorte, les "fondateurs" de la nécropole. Il est également possible que le sarcophage ait une valeur symbolique pour les vivants et qu'on en ait recherché la proximité dans la mort.

Un aménagement périphérique : le foyer 2

À une trentaine de centimètres au nord-ouest de la sépulture S10, un foyer de forme subcirculaire a été mis au jour. Le foyer 2 est creusé sur une profondeur de 0,10 m au travers du sol de circulation antique puis dans le plateau calcaire. D'un diamètre moyen de 0,50 m, son fond est plat et son comblement est presque exclusivement constitué d'un mé-

60- Blanchard & Georges 2004.

lange de terre, de cendre et de charbon de bois. Trois fragments de céramique ont été découverts mêlés à la cendre du foyer, dont un élément de cruche à pâte de type pégau, permettant de rattacher cette structure à la phase 2b de la nécropole.

Cette structure est actuellement interprétée comme un simple foyer. Nonobstant sa proximité de la sépulture S10, sa présence au cœur de la nécropole ne peut-être rattachée en l'état à un quelconque rituel funéraire, ni à une sépulture particulière.

Synthèse sur les mobiliers (fig. 21)

À la fin du VII^e siècle et au début du VIII^e siècle, l'usage du dépôt d'objet et la pratique des inhumations habillées tendent à disparaître. En Aquitaine, les références régionales sont particulièrement rares pour cette période. Pour S. Faravel, "Qu'il s'agisse des églises ou de leur cimetière, un gros problème de chronologie pèse sur l'époque carolingienne : aucun site ou lieu de culte ou nécropole n'est clairement attribué à la période des IX^e-X^e siècles"⁶¹. La majorité des sépultures de la phase 2b de la nécropole de Cal-

viac n'échappe pas à la règle. Les éléments mobiliers restent rares et se limitent le plus souvent à quelques tessons céramiques, plus probablement mêlés de manière fortuite à la terre des remblais qu'accompagnant volontairement les défunts.

La sépulture S5 est en cela exceptionnelle à plus d'un titre. Cette tombe, aménagée dans une fosse partiellement creusée sur le mur antique et volontairement implantée au contact du sarcophage S3, a livré une monnaie (fig. 21.1), retrouvée au niveau de l'hémi-thorax droit du jeune adulte inhumé. Il s'agit d'un denier fourré en argent d'Eudes de France (887-898) frappé par l'atelier monétaire de Toulouse. Cette monnaie, rare au demeurant, est à notre connaissance la première trouvée en contexte sépulcral.

EUDES 887-898⁶². Denier fourré en argent. Atelier : Toulouse. Diam. 20 mm.

+O:D:DO REX FR C ; Croix.

+TOLOSA CIVE ; monogramme odonique ; Point central, deux O et deux D, ODO

Référence : Gariel 53-55 var. ; Morrison-Grunthal 1339-1342 var⁶³.

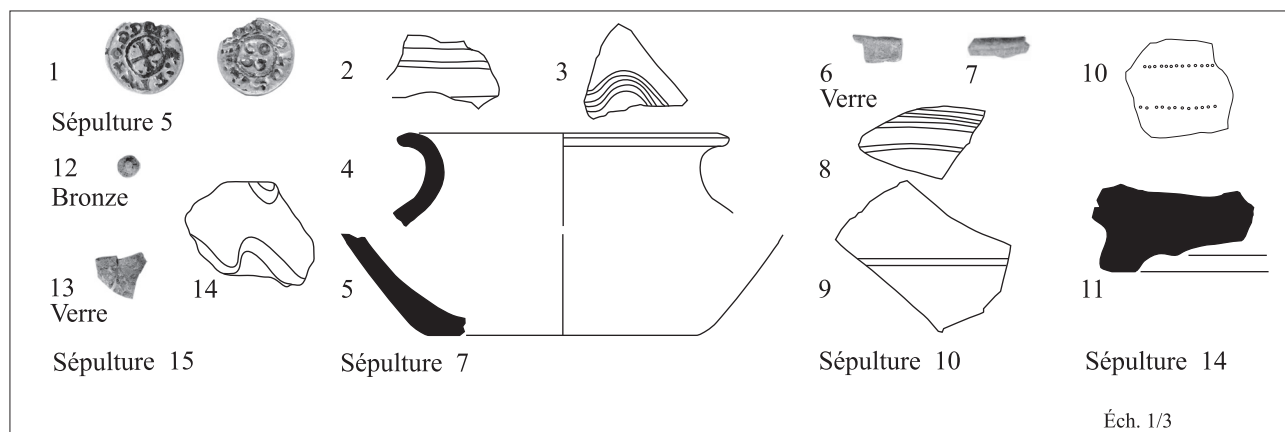


Fig. 21. Monflanquin, Saint-Martin de Calviac. Le mobilier de la phase 2b. DAO Chr. Chabrié.

61- "Seule une plaque de chancel carolingienne découverte au XIX^e siècle dans les restes d'une nécropole au bourg de Saint-Apre (actuelle commune de Tocane-Saint-Apre) (Gaillard 1997, 253, fig. 160) nous ramène à ce contexte" (Favarel 2005, 154-155).

62- Eudes (860-898), comte de Paris dès 882, élu et couronné en 888, règne jusqu'au couronnement de Charles III le Simple en 893 et meurt en 898.

63- Cette monnaie est exceptionnelle puisqu'elle serait la seconde trouvée en contexte archéologique (une obole a été mise au jour lors de la fouille de la Cité judiciaire à Toulouse), et l'une des très rares monnaies associées à une sépulture du IX^e siècle. Information V. Geneviève, que nous remercions.

Pour C. Treffort, “seuls se maintiennent en fait, à l’époque carolingienne, les dépôts à caractère symbolique (...). On peut éventuellement leur associer le dépôt, rare toutefois à partir du VIII^e siècle, de monnaies dans les sépultures”⁶⁴. L’usage antique de l’obole à Charon ne peut être ici retenu et il semble préférable d’envisager la monnaie comme un objet symbolique à caractère politique ou plus probablement religieux, par le caractère chrétien du dessin de la croix figurée à l’avvers de la monnaie.

Le mobilier métallique associé aux niveaux de la phase 2b se limite à quelques clous de charpente en fer, deux éléments en alliage cuivreux – dont un petit clou décoratif en bronze, découvert au niveau du crâne de l’individu de la sépulture S5 (fig. 21.12) – et un petit élément métallique non identifié, trouvé au niveau de la mandibule de l’individu de la sépulture S8. Quatre fragments de verre ont été mis au jour dans les tombes : deux éléments de rebord de coupe en verre bleu dans la sépulture S10 (fig. 21.6-7) et deux petits éléments d’un même objet de couleur bleu-vert dans la sépulture S15 (fig. 21.13).

Le mobilier céramique de la phase 2b provient exclusivement de la fouille de la terre de remblai des sépultures. Il se compose de 147 tessons représentant un nombre minimum de 50 vases. Les pâtes comportent un dégraissant fin de mica ou un dégraissant de quartz et de paillettes de mica identique à celui de la phase 2a. Le mode de cuisson en atmosphère réductrice ne représente plus que 30 % du NMI contre 70 % pour les céramiques cuites en atmosphère oxydante. Ce vaisselier apparaît très fragmentaire et trop peu caractéristique pour fournir un jalon chronologique précis. Il s’inscrit dans la continuité des productions mérovingiennes tout en se distinguant de la phase antérieure par l’apparition de pots et de cruches à pâte lustrée de type pégau et décor de bandes lissées ou polies qui représentent 38 % du NMI (fig. 21.9).

Le catalogue typologique reste difficile à établir en raison de l’extrême fragmentation des tessons et la rareté des éléments discriminants (fragments de cols, fond et anse). Les vases fermés, sans anse, à panse globulaire et lèvre éversée simple restent très largement majoritaires (fig. 21.4-5). Le fond est plat, plus rarement marqué par un pied (fig. 21.11) et la

panse présente parfois un décor. Le décor à la molette est identifié par une seule matrice de petits carrés alignés sur une ligne (fig. 21.10). Les décors incisés sont représentés par des séries de traits horizontaux (fig. 21.2 et 8) ou ondulés (fig. 21.3 et 14).

Éléments de datation

Le denier d’argent d’Eudes de France constitue un très bon marqueur chronologique qui permet de dater la sépulture S5 de la fin du IX^e siècle. Le mobilier céramique ne présente pas les mêmes critères de fiabilité et ne peut être daté, en l’absence de donnée locale, que par rapport au contexte funéraire dont il est issu. Ce lot se situe donc dans une fourchette chronologique large comprise entre le VIII^e et le début du XI^e siècle.

La seconde phase d’utilisation de la nécropole marque l’abandon des inhumations en sarcophage et se distingue par l’apparition des fosses simples et des coffrages, connues par ailleurs pour des périodes plus anciennes⁶⁵.

L’abandon du cimetière du haut Moyen Âge semble coïncider sur l’ensemble de la zone de fouille avec un niveau de remblai constitué de blocs de pierres calcaire mêlés à de la terre noire. Ce niveau est très probablement à mettre en relation avec la construction de l’église paroissiale entre le XI^e et le début du XII^e siècle. Il marquerait le transfert du cimetière au nord de l’édifice roman.

L’analyse conjointe des modes d’inhumation et du mobilier associé aux défunts permet donc de rattacher la phase 2b de la nécropole de Calviac à une large fourchette chronologique débutant au VIII^e siècle pour s’achever au début du XI^e.

Interprétation

Le cimetière de la phase 2b s’inscrit dans la continuité de la nécropole mérovingienne, conservant la disposition et le souvenir des tombes en sarcophage qui semblent jouer un rôle central dans la mémoire et l’organisation de la nécropole. Mais cette période marque aussi et surtout une rupture dans les pratiques funéraires, dont la composante la plus visible

64- Treffort 1996, 181-182.

65- Pour exemple en Lot-et-Garonne, la nécropole du Touron à Puymirrol (Desert *et al.* 1987).

est l'abandon du tombeau de pierre au profit d'architectures funéraires plus simples, telles les fosses simples ou les coffrages de bois et /ou de pierre. La pratique du dépôt mobilier et l'inhumation habillée tendent à disparaître au profit de rares dépôts symboliques. Le denier d'argent découvert dans la sépulture S5 est à ce titre exceptionnel puisqu'il permet de caractériser une tombe carolingienne de la fin du IX^e siècle.

La mise au jour de mobilier céramique associé aux sépultures renseigne, de manière indirecte, sur la pérennité de l'occupation du plateau au haut Moyen Âge et la présence d'un habitat proche qui a évolué pour former, à l'époque médiévale, le cas-trum de Calviac.

L'OCCUPATION MÉDIÉVALE (PHASE 3)

Réaménagements aux abords de l'église romane aux XI^e-XII^e siècles (phase 3a)

Les recherches de terrain et l'analyse stratigraphique ont permis de reconnaître deux phases distinctes pendant l'occupation médiévale du site de Calviac. Un premier niveau d'occupation a été identifié sur la totalité de la zone fouillée ; d'une épaisseur moyenne de 0,15 m, il se compose de terre noire cendreuse, contenant des blocs calcaire, parfois équarris sur une face, et un abondant mobilier céramique (US 1032). Ce niveau de remblai couvre et scelle la nécropole du haut Moyen Âge et pourrait correspondre aux travaux de terrassement contemporains de la construction de l'église romane.

Le mobilier céramique associé à cette phase comprend 89 tessons recouvrant un catalogue typologique restreint à deux formes principales : les marmites ou pots à fond plat et les cruches à anse et bec ponté de type pégau. Les productions de la phase 3a, encore peu connues, sont datées dans une fourchette chronologique large qui s'étend du XI^e siècle à la première moitié du XII^e.

Les structures artisanales et domestiques des XII^e et XIII^e siècles (phase 3b)

La seconde phase d'occupation est associée à la présence d'un bâtiment dont un mur a pu être reconnu. Deux grands espaces aménagés s'articulent de part et d'autre de cette structure (fig. 22 ; fig. 23).

Le mur 4 (M4), orienté ouest/nord-est, a été reconnu sur une longueur de 5,10 m. Son tracé n'est pas rectiligne mais légèrement curviligne (fig. 24). D'une largeur moyenne de 0,70 m ($\pm$ 0,05 m), il n'en subsiste que la fondation et les premières assises, en élévation de 0,25 m au-dessus du niveau de sol de circulation médiéval (US 1045). Ce mur est monté à l'aide de pierres calcaire de forme rectangulaire à peine dégrossies de calibre variable (pouvant varier de 0,15 x 0,20 m pour les plus petits appareils à plus de 0,40 x 0,60 m pour les plus gros). Ce type de structure jointe à l'argile jaune très pure pourrait s'apparenter à une construction mixte de pierre, bois et terre. L'absence de tuile ne permet pas d'imaginer la couverture du bâtiment.

Le fossé de fondation est creusé directement dans le niveau médiéval de la phase 3a. D'une profondeur moyenne de 0,25 m, il affecte une forme en U. Le mur de fondation est constitué d'argile mêlée à un blocage de pierres calcaire non équarries incluant quelques rares fragments de sarcophages. À l'est de la zone fouillée, la fondation du mur M4 présente la particularité de prendre appui directement sur le couvercle du sarcophage S11 sans le détruire.

Il a été possible de repérer le mur M4 dans une coupe du terrain réalisée par des engins de terrassements lors de l'élargissement du chemin d'accès au sud du presbytère. Il participe probablement, avec le mur de clôture visible à l'est de l'éperon rocheux, au système de défense protégeant l'église.

Un niveau de remblai aménagé de part et d'autre du mur M4 correspond au sol de circulation des espaces 1 et 2 (US 1045). Ce niveau homogène présente une épaisseur variant de 0,08 à 0,25 m. Il est composé de terre argileuse noire et de cailloutis calcaire, riche en mobilier céramique datable du Moyen Âge.

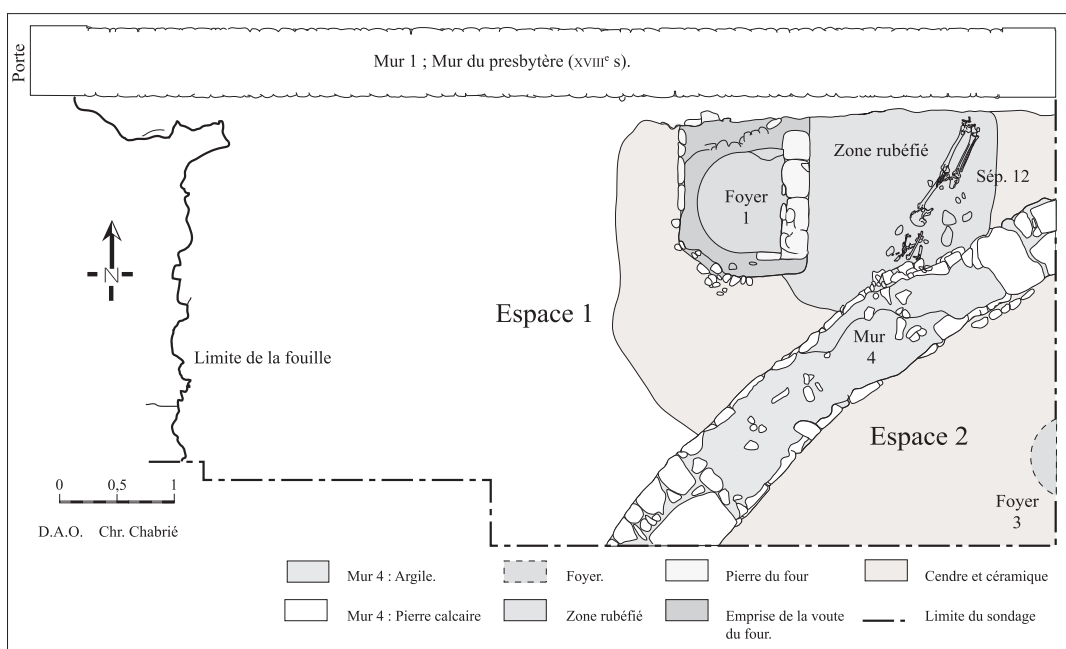


Fig. 22. Monflanquin, Saint-Martin de Calviac. Phase 3. Habitat et four : xii^e-xiii^e siècle. DAO Chr. Chabrié.

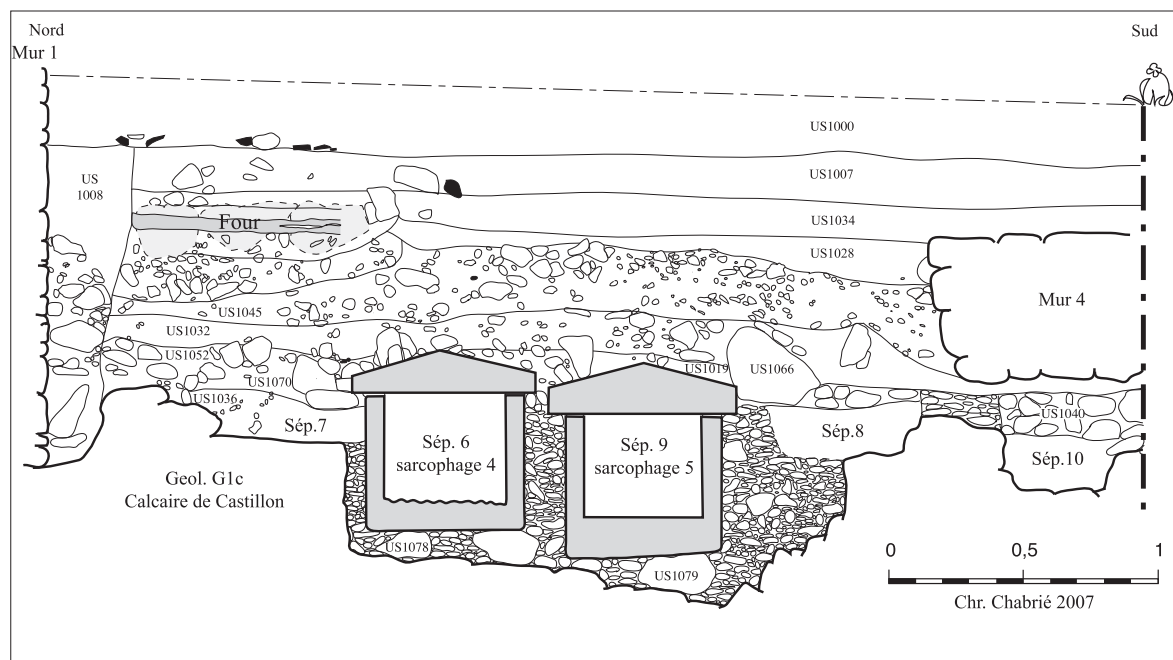


Fig. 23. Monflanquin, Saint-Martin de Calviac. Coupes nord-sud. Sépultures, mur et four médiévaux. DAO Chr. Chabrié.



Fig. 24. Sarcophages mérovingiens, mur et four médiévaux (cliché Chr. Chabrié).

Au nord-ouest du mur M4, l'espace 1 recouvre une structure artisanale ou domestique caractérisée par un grand four à pain reposant à même le sol. La sole du foyer, très légèrement concave en son centre, est formée d'un mélange de petits blocs calcaires et d'argile rubéfiée aplanis. Large de 0,90 m à proximité de la bouche⁶⁶, elle présente une forme rectangulaire à l'est et en demi-cercle à l'ouest. Quatre pierres de taille ajustées marquent le seuil de la bouche du four. Une couche de cendres marque l'emplacement du feu de bois. Les parois extérieures et la voûte sont totalement arasées. Seule subsiste une partie du parement extérieur matérialisé par un alignement de blocs calcaires joints à l'argile.

La durée d'utilisation du four est inconnue. Nous nous bornerons à constater que la paroi externe semble présenter quelques traces de réfection. Au regard du mobilier découvert (voir *infra*), l'abandon et la destruction du four ne sauraient être postérieurs à la fin du ^{xiii}^e ou au début du ^{xiv}^e siècle.

Au sud-est du mur M4, l'espace 2 est caractérisé par un habitat centré autour d'un foyer domestique en association avec le travail de la farine. D'un diamètre de 0,70 m pour une profondeur de 0,12 m, le foyer 3, de forme subcirculaire, est simplement creusé dans le sol de circulation. Le pourtour du foyer est aménagé avec des pierres calcaires de récupération (dont un fragment de cuve de sarcophage). Son comblement est presque exclusivement constitué de cendres et de charbon de bois. Au cœur du foyer était encore conservé un élément calciné de poutre en bois rectangulaire dans laquelle était fiché un clou en fer.

Le sol de circulation est uniformément recouvert d'une couche cendreuse (US 1042) provenant du foyer 3. Cette couche, d'une épaisseur comprise entre 0,03 et 0,07 m, est constituée d'un mélange de terre, de cendres et de charbon de bois. Elle contenait de nombreux fragments de céramique (marmites et cruches de type pégau), une grande quantité de petites graines de céréales calcinées (probable-

66- Une bouche ou gueule est une large ouverture arrondie par laquelle on introduit le bois et le pain à cuire. Pour chauffer de façon homogène et restituer au mieux la chaleur, on recommande de nos jours, pour les fours à pain traditionnels, une voûte d'une hauteur de 0,40 m pour un diamètre de 0,90 m, soit des dimensions tout à fait comparables à celles du four de Calviac.

ment du blé), mais aussi un élément brisé de meule à grain.

Le travail de tabletterie comprend deux placages en os sculpté décorés de cordons de traits obliques pour le premier (fig. 25.3) et de deux cercles constitués de quatre anneaux concentriques pour le second (fig. 25.4). Ces objets sont identifiés comme des éléments de marqueterie ou des fragments de manche de couteau.

Le mobilier métallique est très diversifié. Il comprend, outre de nombreux clous en fer, deux clefs en fer dont une à pêne creux en forme de croix (fig. 25.5-6), un fragment de bracelet ou de boucle de ceinture en fer torsadé (fig. 25.8), une plaque en fer à usage

indéterminé (fig. 25.7), une monnaie de Guillaume X (fig. 25.1) et un méreau (fig. 25.2).

Monnaie de GUILLAUME X d'Aquitaine, 1127-1137. Obole en argent. Diam. 15 mm.

A/ +CLVILILMO ; quatre croisettes autour d'un anneau formant une croix.

R/ + BURDEGILIA ; croix.

Méreau ou jeton de pèlerinage en plomb ? Diam. 28 mm.

A/ Croix axiale délimitant quatre cantons, ornés d'un point. L'axe central est recoupé de quatre traits horizontaux, dessinant deux croix "de Lorraine" symétriques.

R/ Deux marques de crochet d'attache.

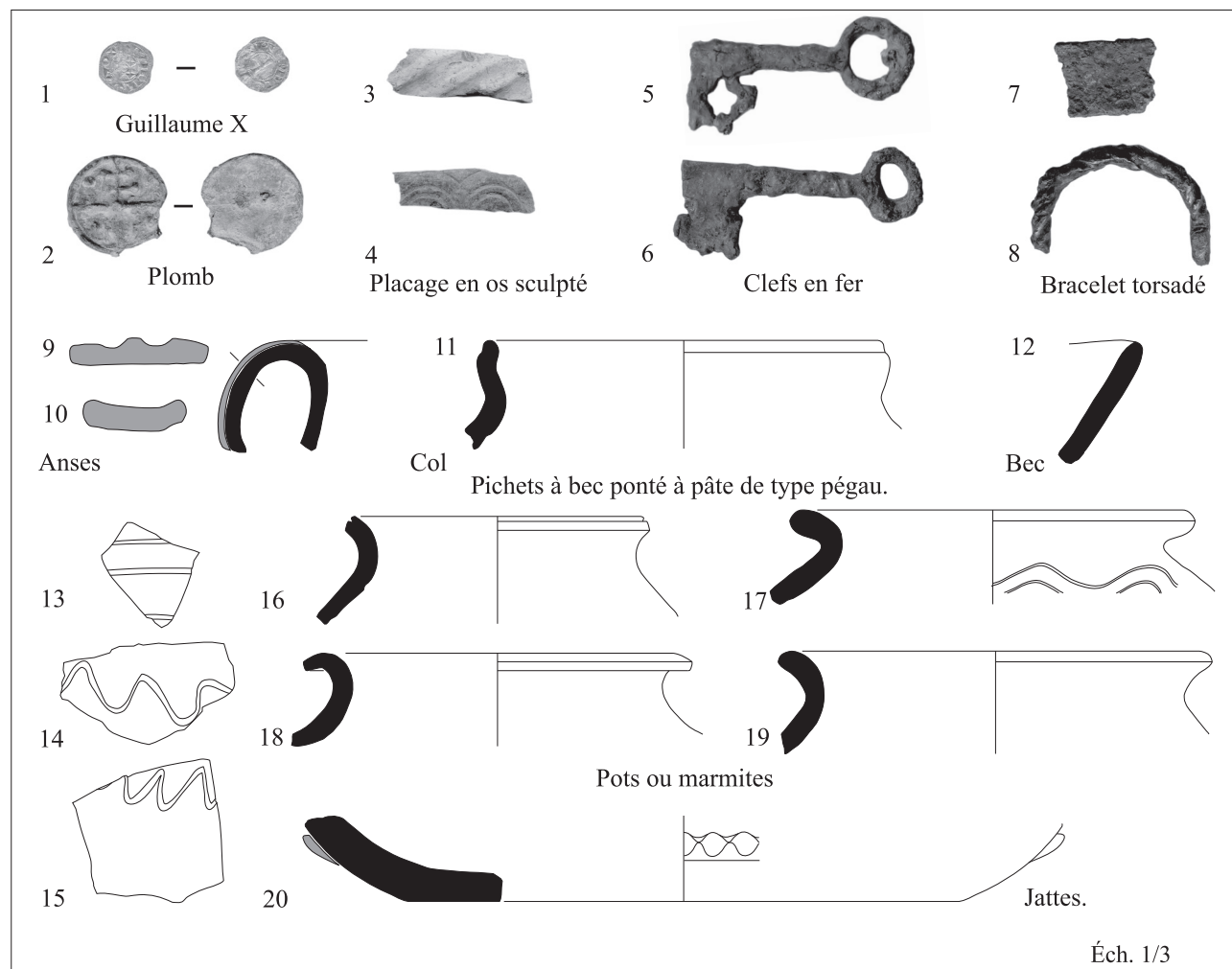


Fig. 25. Monflanquin, Saint-Martin de Calviac. Le mobilier de la phase 3. DAO Chr. Chabré.

Le mobilier céramique de la phase 3b comprend 691 tessons. L'étude de ce matériel fait ressortir un répertoire de trois formes, à usage fonctionnel peu diversifié :

- les pots globulaires ou oules sont des vases à usage culinaire, de forme fermée à panse globulaire sans anse, à lèvre éversée courte. Le fond est plat. La paroi est parfois décorée d'incisions (fig. 25.13-19). Les pots cuits en atmosphère réductrice⁶⁷ ne sont que très exceptionnellement décorés d'une ligne incisée ondulée. Les céramiques cuites en atmosphère oxydante⁶⁸ présentent parfois un décor incisé de traits horizontaux ou ondulés, simples ou doubles, fréquemment entrelacés, qui se développe sur tout le pourtour de la partie supérieure de la panse.

- les pichets à bec ponté sont des céramiques à fond plat, col évasé et bec ponté opposé à une anse unique qui prend naissance sur la lèvre. La pâte de type péguau est cuite en atmosphère oxydante. L'aspect extérieur se caractérise par le traitement lissé des surfaces. La panse est décorée de bandes lissées ou polies, parfois ornée de cordons ou de tétons en relief (fig. 25.9-12).

- les jattes sont de grands vases à fonction de stockage, à fond plat et paroi évasée épaisse. Aucun élément de rebord n'est conservé. La paroi est ornée d'un cordon rapporté parfois digité. La pâte, cuite en atmosphère oxydante, est de couleur brun orangé (fig. 25.20).

Ces éléments ont permis la datation et l'interprétation de ces différentes structures. La céramique médiévale de la phase 3b est typologiquement proche des formes régionales produites entre le XI^e et le XIII^e siècle. L'apparition d'une nouvelle forme (les jattes) et l'augmentation du nombre de cruches à bec ponté de type péguau semblent caractériser des productions plus tardives datables des XII^e et XIII^e siècles. L'absence de trace de glaçure permet de réduire cette fourchette chronologique et de conclure que ce lot est antérieur à la seconde moitié du XIII^e siècle avec une bonne probabilité pour la seconde moitié du XII^e siècle⁶⁹. En outre, la découverte d'une

obole en argent de Guillaume X d'Aquitaine fournit un jalon chronologique au milieu du XIII^e siècle.

L'examen des cadastres napoléonien et contemporain montre clairement l'organisation générale du site castral (fig. 26). La butte calcaire, sorte de grosse motte naturelle, présente une plate-forme sommitale ovale sur laquelle s'est développé le petit castrum en 1259. L'emplacement de l'église est marqué par un vaste espace semi-circulaire s'appuyant sur la falaise au sommet de la butte. Comme c'est souvent le cas dans l'Agenais du XIII^e siècle, le terme de castrum laisse supposer l'existence d'un habitat groupé et d'une résidence seigneuriale. Mais aucune source textuelle ou archéologique ne nous éclaire à ce sujet, si ce n'est l'existence de maisons post-médiévales autour de l'église.

L'église romane construite en moyen appareil atteste par son plan et son décor architectonique une construction datable de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle. L'observation de la fondation du transept sud confirme que cette construction est bâtie suivant l'orientation de murs antiques antérieurs, sans en reprendre la fondation ni le tracé. Ce nouvel édifice cultuel est probablement à l'origine de la réorganisation de l'espace funéraire, la présence dans la fondation de l'église d'éléments de cuves de sarcophage (S2) confirmant la destruction partielle de la nécropole du haut Moyen Âge. Cet abandon est probablement contemporain du transfert au nord de l'église du cimetière paroissial, emplacement qu'il occupe encore de nos jours.

La fouille a confirmé, sur l'emprise fouillée, l'abandon de l'espace funéraire, scellé par un premier niveau de remblai contemporain de la construction de l'église. Cette zone est alors occupée par un espace ouvert à vocation domestique ou artisanale marqué par la présence d'un four à pain (espace 1) et par un bâtiment, dont le mur M4 semble marquer la limite ouest de l'espace 2. La surface étudiée est trop limitée pour permettre d'identifier ou d'interpréter de manière formelle la fonction de cet ensemble. L'hypothèse la plus simple serait d'associer cet espace à un habitat doté d'un foyer domestique. La proximité du four à pain, la découverte d'un fragment de meule et d'un grand nombre de graines calcinées de céréales semblent confirmer l'existence d'une structure artisanale. La qualité apportée à la construction de ce bâtiment (mur M4) et son im-

67- La pâte est de couleur grise, à fin dégraissant de mica et de rares petits éléments de quartz blanc.

68- La pâte est de couleur marron clair-orangé non lustrée, à dégraissant fin de mica.

69- Pousthomis 1983 ; Lacombe *et al.* 1986 ; Réginato & Jacques 1993-95.

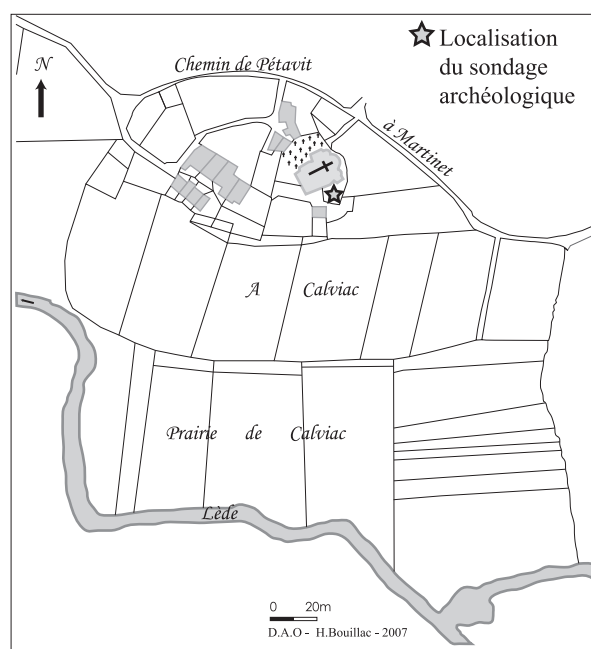


Fig. 26. Saint-Martin de Calviac, d'après le cadastre de 1813. DAO H. Bouillac.

plantation au cœur du castrum sur une parcelle adjacente à l'église romane pourrait permettre de reconnaître au travers de ce bâtiment une structure collective : l'atelier d'un boulanger ?

DU XIV^e SIÈCLE À NOS JOURS (PHASE 4)

Les procès verbaux des visites épiscopales attestent que l'église de Calviac donne une impression de quasi-ruine et d'abandon après les troubles des guerres de Cent Ans et de Religion. La période moderne est jalonnée par une multitude de travaux affectant l'église romane, réaménageant la nef, le chœur, l'abside et les absidioles, réparant le clocher et son porche. Le style gothique tardif (voûte d'ogives et fenêtre centrale du chœur) marque les réfections du XVI^e siècle.

XIV^e - XV^e siècles : l'abandon des structures médiévales (phase 4a)

La phase 4a marque la transition entre le Moyen Âge et la période moderne. Sur le plan archéologique, les niveaux médiévaux sont scellés par un remblai inorganisé de sédiment principalement constitué de terre brunâtre et de blocs calcaires (US 1034). Ce niveau a livré un fragment de pichet vernissé, datable des XIV^e-XV^e siècles, proche de productions de Villeneuve-sur-Lot. Cette céramique atteste une certaine continuité de l'occupation pendant toute cette période dans une phase qui se caractérise par l'abandon progressif du bâtiment médiéval et par un lent dépérissement de l'habitat castral, probablement en relation avec la création, au milieu du XIII^e siècle, de la bastide de Monflanquin.

Les temps modernes (phase 4b)

La phase 4b est mieux connue. Elle débute avec les premiers travaux de réfection de l'église romane entre la fin du XV^e siècle et le XVI^e, jusqu'aux aménagements modernes qui marquent le site encore de nos jours. Elle se caractérise plus particulièrement, au début du XVIII^e siècle, par la construction du presbytère, accolé au côté droit de la nef.

Si l'on en croit le millésime gravé sur le linteau de la porte de la façade ouest, le presbytère de Calviac a été édifié, ou du moins achevé, en 1707. Il est en tout cas mentionné en 1739 comme tel dans le procès-verbal de la visite pastorale⁷⁰. Cette construction répond aux différentes ordonnances du pouvoir royal obligeant les communautés de fidèles à offrir un logement décent à leur curé⁷¹. Ce bâtiment aux murs en moellons calcaires liés à l'argile correspond en grande partie au modèle énoncé⁷². Il présente aussi quelques particularités ; ainsi, on peut observer le remploi d'éléments de cuves et cou-

70- A.D. 47, Gh 98.

71- En particulier l'arrêt du Conseil de 1684 et l'édit de 1695 (Grenier et al. 2003, 234).

72- Une description du presbytère nous est donnée le 25 thermidor an IV, lors de la visite du site en vue de sa vente comme bien national. On indique qu'il se compose de deux chambres à l'étage, d'un chai au-dessous, et d'un grenier au-dessus, le tout en très mauvais état. Un jardin, un pigeonnier, un puits et une petite grange, contigus, complètent l'ensemble. La cuisine n'est curieusement pas évoquée, même s'il ne fait pas de doute qu'elle a été prévue dès l'origine.

vercles de sarcophages comme linteau des fenêtres les plus anciennes. Notons également que des concentrations d'ossements humains, sans connexion anatomique, ont été mises au jour dans le remblai de fondation du mur gouttereau sud du presbytère (mur M1).

Lors de l'extension du sondage archéologique, le décapage mécanique a fait apparaître sous le niveau de terre végétale une sépulture (S12) creusée dans les niveaux médiévaux, au contact direct de l'arase du mur M4 et des niveaux cendreaux du four 1. Elle a livré les restes osseux d'un individu adulte, reposant en décubitus selon un axe sud-ouest/nord-est, tête au sud-ouest, sur un cailloutis aménagé. La terre de comblement contenait un matériel assez pauvre, composé de quelques fragments résiduels de céramique de type péguau et d'une lèvres de bol ou d'assiette de la Lomagne, permettant de dater cette sépulture du ^{xvii} siècle.

Les niveaux modernes et contemporains

Au sud-est de la zone de fouille, sous un niveau d'argile jaune (US 1092), une petite fosse contenant de la chaux sur une épaisseur de 0,05 m a pu être observée (US 1091). Ces structures pourraient correspondre à un éteignoir à chaux et à une réserve d'argile, contemporains de la construction du presbytère.

La fouille du sol de la cave du presbytère a permis d'observer, encastré sous le mur gouttereau sud de l'église, le fond d'un sarcophage (S2). Le remblai moderne qui le recouvrait a livré pour tout matériel de la faïence à engobe marron proche des productions villeneuvoises du ^{xix} siècle.

CONCLUSIONS

Malgré l'emprise réduite du secteur exploré, les données récoltées lors de l'opération apportent de précieuses informations, tant sur les différentes occupations qui se sont succédé sur le site que sur les pratiques qui ont régi son utilisation funéraire durant le haut Moyen Âge. Ainsi, la fouille a permis de préciser la chronologie et les différentes vocations du lieu à travers les âges. La découverte des vestiges d'un bâtiment antique, dont il demeure délicat de préciser de manière formelle la fonction (villa rurale, oratoire ou mausolée) et d'éléments mobiliers des ⁱ^{er}

ⁱⁱ siècles de notre ère suggère une occupation humaine de longue durée durant l'Antiquité. À cet établissement gallo-romain succède un espace funéraire du haut Moyen Âge, pour lequel deux phases d'utilisation ont pu être distinguées. La transition entre le ^{xi} et le ^{xii} siècle est marquée par la construction de l'église Saint-Martin et l'arrêt des inhumations dans ce secteur. Le cimetière est alors transféré sur la parcelle située au nord de l'édifice cultuel, zone d'inhumation encore utilisée de nos jours. Au sud de l'église sont bâtis un four à pain et un bâtiment à vocation domestique. Après la fin du ^{xiii} siècle, l'occupation apparaît plus diffuse, jusqu'à la construction du presbytère au début du ^{xviii} siècle.

Si les publications concernant des nécropoles lot-et-garonnaises du haut Moyen Âge sont nombreuses, les gisements archéologiques bien documentés restent à ce jour relativement peu abondants. Les connaissances sur les contextes funéraires aquitains du haut Moyen Âge étant encore très limitées, l'étude des sépultures mises au jour contribue à la connaissance des pratiques funéraires de cette période. En premier lieu, l'analyse conjointe des vestiges architecturaux conservés et des données issues de l'analyse archéothanatologique a permis de reconnaître plusieurs catégories de tombes. L'identification de certains types peu connus dans la région, et plus particulièrement la découverte d'un exemplaire de coffrage mixte, complètent les observations réalisées par ailleurs pour d'autres sites. L'étude des éléments mobiliers associés aux défunts a en outre permis d'affiner la datation des tombes et de réaliser une observation inédite dans le cas de la sépulture S5, datée du ^{ix} siècle par la monnaie qui y a été découverte.

L'analyse de la répartition spatiale des tombes semble pour sa part indiquer que des marques de surface ont conditionné la position relative des inhumations, empêchant les recouvrements de structures antérieures. Les cas de superposition de cadavres, qui se multiplient généralement au cours de cette période, sont ainsi totalement absents de la zone explorée. Si la faible surface étudiée ne permet pas de généraliser ce constat à l'ensemble de l'aire funéraire, il apparaît toutefois une certaine volonté de conserver l'intégrité si ce n'est du défunt tout au moins de la tombe.

Enfin, concernant la topographie de l'ensemble étudié, les sarcophages semblent avoir occupé une

position centrale au sein de l'espace sépulcral et pourraient avoir joué un rôle important dans son extension. Il semble qu'on en ait recherché la proximité, comme en témoigne la présence de fosses simples qui sont venues s'y accoler. Le sarcophage revêtait donc certainement un caractère attractif, soit que la structure elle-même ait été objet d'intérêt, soit que les individus qui y étaient inhumés aient eu une importance dans la société.

Sans constituer un ensemble majeur, le site de Calviac, qui ne se distingue ni par la qualité des tombes découvertes, ni par la richesse du mobilier exhumé, contribue à la caractérisation des pratiques funéraires régionales. Les structures domestiques, artisanales et funéraires mises au jour à l'occasion de l'opération archéologique permettent d'appréhender l'évolution de ce secteur géographique encore mal connu. Elles démontrent l'ancienneté de la présence humaine à Calviac et la persistance de la vocation funéraire de ce lieu sur plus d'un millénaire, du VII^e siècle jusqu'à nos jours.

Bibliographie

- Alexandre-Bidon, D. (1993) : "Le corps et son linceul", in : Alexandre-Bidon & Treffort 1993, 183-206.
- Alexandre-Bidon, D. et C. Treffort, dir. (1993) : *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon.
- Ariès, Ph. (1977) : *L'homme devant la mort*. t. 1, *Le temps des gisants*, Paris.
- Aubrun, M. (1981) : *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du x^e siècle*, Clermont-Ferrand.
- Baray, L., dir. (2004) : *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques. Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 Juin 2001*, Bibracte, Glux-en-Glenne.
- Bizot, Br. (1989) : "Éléments pour une topographie et une typologie des inhumations et de leurs rites", *Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, 1, 163-171.
- Blanchard, Ph. et P. Georges (2004) : "La nécropole mérovingienne du 'Poteau' à Richelieu (Indre-et-Loire) : apports chrono-typologiques", *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43, 149-169.
- Blaziot, F., Chr. Bonnet, D. Castex et H. Duday avec la collab. de Chr. Cecillon, D. Frascone, Gh. Macabeo, K. Roger et M. Rolland et les contributions de S. Martin, L. Staniaszek et A. Bencer (2001) : "Trois cimetières ruraux de l'antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône. Les sites du Pilon à Marennes (Rhône), du Trillet à Meyzieu (Rhône) et des Girardes à Lapalud (Vaucluse)", *Gallia*, 58, 271-361.
- Boissavit-Camus, Br., H. Galinié, E. Lorans, D. Prigent et E. Zadora-Rio (1996) : "Chrono-typologie des tombes en Anjou-Poitou-Touraine", in : Galinié & Zadora-Rio 1996, 257-269.
- Boissavit-Camus, Br. (1990) : "La nécropole de Valdivienne, Cubord-le-Claireau (86)", in : *Romains et barbares entre Loire et Gironde IV^e-X^e s.* Catalogue de l'exposition au musée Sainte-Croix (Poitiers), 6 octobre 1989-28 février 1990, 114.
- Bonnabel, L. (1996) : "Au-delà du squelette, le cadavre : quelques remarques d'ordre taphonomique utilisées pour la reconnaissance des enveloppes souples", in : Bonnabel & Carré 1996, 31-34.
- Bonnabel, L. et F. Carré, éd. (1996) : *Rencontre autour du linceul*, Compte rendu de la réunion du 5 avril 1996, GAAIF et SRA Haute-Normandie, Rouen, 102.
- Bruzek, J. (2002) : "A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone", *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 157-168.
- Chabrière, Chr. (2005) : *Villeneuve-sur-Lot, Eysses, La Rouquette*, DFS, SRA Aquitaine.
- Chabrière, Chr., L. Charles, S. Kacki, H. Bouillac, P. Courtaud et P. Cambra (2006) : *La nécropole de Calviac, Monflanquin, Lot-et-Garonne*, DFS, SRA Aquitaine.
- Colardelle, M., G. Démians d'Archimbaud et C. Raynaud (1996) : "Typochronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule", in : Galinié & Zadora-Rio 1996, 271-303.
- Coutures, Ph. et Fr. Stutz (2007) : *Sainte-Livrade-sur-Lot, assainissement autour de l'église*, DRAC SRA, BSR Aquitaine, 162-163.
- Dauzat, A. et Ch. Rostaing (1963) : *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris.
- Daynès, M. (1988) : "Sainte-Livrade-sur-Lot, rue Eulalie Bonnal", *Bulletin de liaison et d'information Archéologie en Aquitaine*, 6, 90-91.
- Delaplace, Chr., dir. (2005) : *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècle)*, Actes du colloque international, Toulouse, 21-23 mars 2003, Paris.
- Depierre, G. (2003) : "Le cimetière mérovingien des 'Champs-de-l'Église' à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), un premier bilan", in : *Burgondes, Alamans, Francs et Romains*, Besançon, PUF. Collection ALUF 756, séries Art et Archéologie 47.
- Desert, J., J.-P. Zanatta et J. Lapart (1987) : "La nécropole mérovingienne du Tournon à Puymiro, Lot et Garonne", *Archéologie du Midi Médiéval*, 5, 93-108.
- Dierkens, A. (1981) : "Archéologie funéraire et christianisme à l'époque mérovingienne. Pour une interprétation plus critique", *Bulletin de liaison des 3^e journées internationales d'archéologie mérovingienne (Reims 12-14 juin 1981)*, M.A.N. 6-8.
- Dossat, Y., éd. (1966) : *Saisimentum comitatus Tholosani. Procès-verbaux de prise de possession du comté de Toulouse en 1271*, Bibliothèque nationale, Paris.
- Duday, H. (2005) : "L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort", in : Dutour et al. 2005, 153-215.
- Duday, H. et P. Sellier 1990 : "L'archéologie des gestes funéraires et la taphonomie", *Les nouvelles de l'Archéologie*, 40, 12-14.
- Duday, H., P. Courtaud, E. Crubézy, P. Sellier et A.-M. Tillier (1990) : "L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation

- des gestes funéraires", *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 2 (3-4), 29-50.
- Dutour, O., J.-J. Hublin et B. Vandermeersch, éd. (2005) : *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris.
- Fages, B. (1995) : *Le Lot-et-Garonne*, CAG 47, Paris.
- Fallières, O. et G. Tholin (1897) : "Documents pour servir à l'histoire de l'Agenais : hommages des seigneurs de l'Agenais au comte de Toulouse en 1259", *Rec. Travaux Soc. A. d'Agen*, 2^e série, 13, 1-120.
- Faravel, S. (2005) : "Bilan des recherches sur les origines de la paroisse en Aquitaine (IV^e-X^e siècle)", in : Delaplace 2005, 150-158.
- Ferrière, A., dir. (2000) : *Archéologie funéraire*, Paris.
- Gaillard, H. (1997) : *La Dordogne*, CAG 24, Paris.
- Galinié, H. et E. Zadora-Rio, éd. (1996) : *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1^{er} octobre 1994)*, RACF Suppl. 11, Tours.
- Gemmerich, I. (1999) : "Création d'une collection anthropologique de référence et application des caractères discrets dans le cas de généalogies connues", Thèse, Université de Genève.
- Gleize, Y. 2007 : "Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications des pratiques funéraires au sein des nécropoles du haut Moyen Âge", *Aquitania*, 23, 185-205.
- Grenier, J.-Y, K. Béguin et A. Bozon (2003) : *Dictionnaire de la France moderne*, Paris, 234.
- Guillon, M. (2004) : "Représentativité des échantillons archéologiques lors de la fouille des gisements funéraires", in : Baray 2004, t. 9, 93-111.
- Henrion, F. et J.-Y. Hunot (1996) : "Archéologie et technologie du cercueil et du coffrage de bois", in : Galinié & Zadora-Rio 1996, 197-204.
- Humbert, M. (1972) : "Le tombeau construit en tuiles à rebords de Lalande, commune de Castelmoron", *Bull. du Groupe Archéologique de Sauvetage du Villeneuvois*, 2, Villeneuve-sur-Lot, 37-40.
- Jacques, Ph. (1993-95) : "La céramique médiévale en moyenne Garonne, VI^e-XV^e siècles", *Document de travail au journée de l'association des archéologues de Lot-et-Garonne*, Aiguillon, 2 juillet 1995.
- Lacombe, C., A. Morala et S. Thiebault (1986) : "Les fours de potiers médiévaux de Cézerac, commune de Montayral (Lot-et-Garonne)", *Archéologie du Midi Médiéval*, 4, 93-102.
- Lapart, J. (1987) : "Deux nécropoles mérovingiennes peu connues du Lot et Garonne", *Archéologie du Midi Médiéval*, 5, 171-175.
- (1991) : "Chapiteaux de marbre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge dans la moyenne vallée de la Garonne", *Bulletin archéologique du CTHS*, 23-24, 1987-1988. Antiquités Nationales, Paris.
- Lapart, J. et J.-P. Noldin (1986) : "Nécropole et site de Saint-Cloud à Lachapelle (Lot-et-Garonne) (VI^e-XVIII^e siècles)", *Archéologie du Midi Médiéval*, 4, 3-20.
- Larieu, M., B. Marty, P. Périn et E. Crubézy (1985) : *La nécropole mérovingienne de La Turraque, Beaucuire-sur-Baise (Gers)*, Toulouse.
- Lauwers, M. (2005) : *Naissance du cimetière : lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris.
- Le livre d'Agenais (1956) : *Le livre d'Agenais*, publié d'après le ms. Bodley 917, Paris.
- Lorans, E. (2000) : "Le monde des morts de l'Antiquité tardive à l'époque moderne (IV^e-XIX^e s.)", in : Ferrière 2000, 155-193.
- Masset, C. et P. Sellier (1990) : "Les anthropologues, les morts et les vivants", *Les nouvelles de l'archéologie*, 40, 5-8.
- Marboutin, J.-R. (1928) : "Le cimetière de Gallamary", *Revue de l'Agenais*, 84-89.
- Moorrees, C. F., E. A. Fanning et E. E. Hunt (1963) : "Age Variation of Formation Stages for Ten Permanent Teeth", *Journal of Dental Research*, 42 (6), 1490-1502.
- Murail, P., J. Bruzek, Fr. Houët et E. Cunha (2005) : "DSP : a probabilistic sex diagnosis tool using world wide variation of hip bone measurements", *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 17 (3-4), 167-176.
- Nègre, E. (1977) : *Les noms de lieux en France*, Paris.
- Owings-Webb, P. A. et J. M. Suchey (1985) : "Epiphyseal Union of the Anterior Iliac Crest and Medial Clavicle in a Modern Multiracial Sample of American Males and Females", *American Journal of Physical Anthropology*, 68, 457-466.
- Périn, P. (1985) : "Collections mérovingiennes du musée Carnavalet", Paris.
- Pousthomis, B. (1983) : "L'apparition de la céramique médiévale glazurée dans le sud du Tarn", *Archéologie du Midi Médiéval*, 1, 37-50.
- Roblin, M. (1978) : "Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque", Paris.
- Romains et Barbares entre Loire et Gironde IV^e-X^e s. (1990) : "Romains et barbares entre Loire et Gironde IV^e-X^e s.", Catalogue de l'exposition au musée Sainte-Croix (Poitiers), 6 octobre 1989 - 28 février 1990.
- Schmitt, A. (2005) : "Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque", *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 17 (1-2), 89-101.
- Stutz, Fr. (1996) : "Les objets mérovingiens de type septentrional", *Aquitania*, 14, 1996, 157-182.
- Stutz, Fr. (2000) : "L'inhumation habillée à l'époque mérovingienne au sud de la Loire", *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, 60, 33-47.
- Tarde, G. (1887) : "Chronique de Jean Tarde (1561-1636) contenant l'histoire religieuse et politique de la ville et du diocèse de Sarlat, depuis les origines jusqu'aux premières années du 17^e siècle, annotées par le V^e Gaston de Gérard", Paris.
- Tardieu, J. (1993) : "La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumation", in : Alexandre-Bidon & Treffort 1993, 223-244.
- Treffort, C. (1996) : "L'église carolingienne et la mort, christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives", P.U.L., Collection d'histoire et d'archéologie médiévales 3.
- Viard, J. et A. Vallée (1978) : "Registres du Trésor des Chartes, Tome III, Règne de Philippe de Valois. Première partie. Inventaire analytique", Paris.
- Young, B. K. (1991) : "Les nécropoles (III^e-VIII^e siècles)", in : Naissance des arts chrétiens : atlas des monuments paléochrétiens de la France, Imprimerie Nationale, Paris, 94-121.